

RÉDACTION

38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)

Téléphone 13.09 et 13.10

Ne pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté

38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS :

1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—

On peut s'abonner dans les bureaux de poste
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicitas

Société Anonyme Suisse de Publicité

Rue de Romont, 2

Fribourg

Téléphone 1.35

PRIX DES ANNONCES :

Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 Le millimètre
Suisse 10 » de hauteur
Etranger 12 » sur une
Réclame 25 » colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

L'attitude de Gandhi à Londres. La mainmise des Soviets sur la Turquie. L'état des forces militaires japonaises.

Le chef nationaliste Gandhi a pris la parole hier, mardi, à Londres, à la conférence anglo-hindoue dite de la Table ronde. Gandhi a répété qu'il s'est rendu à Londres dans l'intention de collaborer activement à la solution du problème de l'Inde. Il n'est nullement dans ses intentions de créer des difficultés aux autorités anglaises. « Si je m'aperçois, a-t-il dit, que je ne peux rendre aucun service à la conférence, je n'hésiterai pas à me retirer. »

Parlant du mandat qu'il a reçu du Congrès nationaliste hindou, Gandhi a exprimé l'espoir qu'il ne « choquerait » pas la délégation anglaise. Puis, le chef nationaliste a donné lecture de ce mandat : « Le Congrès hindou, ayant considéré le règlement provisoire entre le comité exécutif et le gouvernement de l'Inde, l'accepte, mais désire faire remarquer que le but d'indépendance complète poursuivi par le Congrès demeure intact, dans le cas où s'ouvrirait une conférence où le Congrès serait représenté en même temps que le gouvernement anglais. »

« La délégation du Congrès tendra à ce but et demandera qu'on donne à la nation hindoue le contrôle sur l'armée, les affaires étrangères, les finances, la politique fiscale et économique et les autres revendications déjà soumises à la conférence. »

Gandhi, qui avait déclaré auparavant que, si on pouvait lui démontrer que ces revendications étaient préjudiciables aux intérêts des Hindous, il était prêt, lui-même, à les modifier, a rappelé que la politique du gouvernement britannique était bien éloignée de celle que réclame le Congrès.

Il est plein de bonne volonté et ne demande qu'à collaborer avec le peuple anglais, mais il préfère, cependant, « s'appeler un rebelle qu'un sujet ».

Gandhi aspire à être citoyen, non de l'Empire britannique, mais d'une Confédération britannique; il veut bien d'une collaboration indissoluble, mais pas d'une collaboration imposée par une nation à l'autre.

En terminant, le chef hindou a fait allusion aux difficultés financières de la Grande-Bretagne; il a déclaré qu'il valait mieux, pour la Grande-Bretagne, avoir à ses côtés un grand peuple, qui prendrait part à ses peines, que d'avoir ce même peuple réduit à l'esclavage et à un état de rébellion.

Le gouvernement turc vient de publier le texte du traité de commerce et d'établissement qu'il a conclu, le 16 mars dernier, avec les Soviets, et qui a été ratifié le 22 juillet, à l'unanimité, par le Parlement d'Angora.

Le ministre des affaires étrangères de Turquie, Tewfik Rouchdi bey, a eu beaucoup de peine à obtenir la ratification de ce traité élaboré, paraît-il, « sur la base des nécessités auxquelles devaient se soumettre les deux pays » mais dont, comme on verra, certaines clauses sont fort onéreuses pour la Turquie.

Comme tous les accords de commerce qui ont été signés depuis la guerre, le traité turco-soviétique est fondé sur le principe de la nation la plus favorisée. Mais, du fait du monopole d'Etat qui est établi sur le commerce extérieur russe, l'Etat soviétique a, seul, le droit de vendre les produits russes à l'étranger et d'acheter les produits d'autres pays. La clause de la nation la plus favorisée confère à l'Union des Soviets le droit unilatéral de profiter de tous les avantages accordés aux autres puissances, notamment de réductions des tarifs douaniers. Elle n'oblige pas Moscou à offrir de contre-partie à Angora.

Les Soviets restent entièrement libres d'acheter ou de ne pas acheter les produits de leur partenaire. C'est afin d'obvier à ce désavantage que, dans d'autres traités, on a imposé à la Russie l'obligation d'acheter, à des prix fixés d'avance, un contingent de marchandises déterminées. Or, le traité turco-soviétique est muet à cet égard. Pourtant, avant la conclusion de cet accord, on avait discuté souvent et longtemps, à Angora, du contingentement élevé qui serait imposé à la Russie.

Les Soviets ont stipulé, d'autre part, « que

les questions relatives au droit familial et au droit de succession testamentaire ou *ab intestat* (sans testament), feront l'objet d'un accord spécial à conclure entre les parties contractantes ». C'est dire que l'entente n'a pas pu se faire sur un sujet qui préoccupe fort les nombreux musulmans qui habitent la Russie. Comme, précisément, les Soviets s'efforcent de diminuer l'influence qu'exerce la Turquie sur les musulmans de la Russie asiatique, ce recul sera sans doute largement exploité par Moscou.

Il est autre chose de plus grave encore : le droit d'exterritorialité, les privilèges et les prérogatives qui sont accordés au représentant et aux deux adjoints qui constituent la représentation commerciale des Soviets; cette mission est reconnue comme faisant partie de l'ambassade des Soviets à Angora. Ces mêmes privilèges sont accordés à la succursale commerciale de Stamboul. D'autres succursales encore seront ouvertes dans les villes principales d'Anatolie, ce à quoi le gouvernement turc, qui sent le danger, s'est longtemps mais, comme on voit, vainement opposé. Or, comme, en Turquie, la misère va croissant, la propagande communiste va pouvoir s'en donner à cœur joie.

Il faut encore signaler un article du traité, qui dégage le gouvernement des Soviets de toute responsabilité pour le fonctionnement de ses agents commerciaux vis-à-vis de tiers. L'exécution loyale des contrats est donc à la charge exclusive des agents russes, sans que le gouvernement de Moscou assume de responsabilité civile pour l'exercice de leurs fonctions.

Les conséquences commerciales de ce traité seront très graves. Déjà, la balance des échanges russo-turcs est favorable, dans la proportion de 4 à 3, aux Soviets.

Les exportations russes en Turquie comprennent le pétrole, des articles ouvrés et manufacturés; celles de la Turquie, des denrées de luxe : huiles d'olives, fruits secs, primeurs.

Or, le système économique des Soviets repose sur des achats de matériel qui sert à leur organisation technique. Mais on s'abstient de tout achat de denrées alimentaires, et, à plus forte raison, de figues et de raisins de choix.

D'ailleurs, la capacité d'achat du peuple russe est inexistante; on prend même sur son ravitaillement pour augmenter l'exportation.

Par conséquent, le droit qu'ont obtenu les Soviets d'installer toute une organisation commerciale en Anatolie servira uniquement à augmenter la vente, en Turquie, de produits russes.

Tewfik Rouchdi bey se rend d'ailleurs compte du danger, puisqu'il a insisté sur la courte durée de ce traité, qui est fixé à un an. A entendre le ministre turc, les Russes se montreront très sages pour éviter que cette convention ne soit vite dénoncée. Mais il n'est guère prudent de tabler sur la réserve des Soviets.

Ceux-ci ont bel et bien placé l'économie turque sous la dépendance de leur politique.

Le secrétariat de la Société des nations, à Genève, continue à recevoir les indications qu'il a demandées, en vue de la conférence de 1932, aux divers gouvernements, en ce qui concerne l'état actuel de leurs armements.

Voici, maintenant, les chiffres du Japon : d'après le mémorandum du gouvernement de Tokio, qui vient d'être transmis à Genève, les effectifs terrestres japonais sont de 259,300 hommes, dont 17,000 officiers; tes effectifs navals, de 88,000 hommes; les effectifs aériens, de 6,944 hommes.

En ce qui concerne les armements navals, le tonnage global japonais indiqué est de 850,328 tonnes.

En matière d'aviation, le nombre des appareils en service, pour l'armée de terre, est de 838; mais le gouvernement japonais a signalé que la construction de 300 appareils supplémentaires avait été approuvée par le Parlement.

L'aviation navale comprend 472 avions

pour la défense des côtes et 329 appareils embarqués à bord de navires de guerre, soit un total, y compris les 300 appareils nouveaux prévus, de 1639 avions.

Le début de session des Chambres fédérales

On nous écrit de Berne :
En six semaines nous aurons les élections générales pour le renouvellement du Conseil national. MM. les députés devront rendre leurs comptes aux électeurs et briguer encore leur confiance.

Pendant la longue période qui va d'une élection à l'autre, le peuple perd facilement de vue ses élus, mais l'intérêt renaît à la veille de la consultation populaire. Les élus le savent, et c'est la raison pour laquelle la dernière session d'une législature est toujours féconde en trouvailles faites par des députés qui entendent se rappeler au bon souvenir du peuple souverain.

Lundi, lorsque la session fut ouverte, une véritable pluie de postulats, de petites questions et d'interpellations s'est abattue sur le pupitre présidentiel. Toutes ces propositions individuelles provenaient du côté bourgeois; les socialistes vont suivre incessamment. Les soucis actuels se retrouvent dans les suggestions des parlementaires. On demande au gouvernement fédéral de protéger la production de bois indigène contre les importations étrangères; on le prie de prendre des mesures en faveur de l'exportation du bétail d'élevage, frappée durement par la fermeture de la frontière italienne; on s'apitoie sur le sort des petites gens qui confient leurs économies aux banques et qui les voient, parfois, menacées par les placements risqués des banques à l'étranger; on s'offusque tout à coup de certains tantièmes trop élevés dont jouissent les administrateurs des grandes entreprises, etc. Après les socialistes, les radicaux ont tenu à marquer qu'ils se désolidarisent d'avec ces usages; M. Musy a eu raison, l'autre jour, à Lausanne, lorsqu'il a notifié aux banquiers réunis que le moment est arrivé où il s'agit d'accepter quelques règles générales pour tranquilliser l'opinion publique et écarter des sujets de mécontentement qui pourraient conduire à une réaction indésirable et même nuisible aux affaires.

Avant d'aborder les deux grands projets qui absorberont la plus grande partie du temps de ces deux semaines de session, la loi sur l'alcool et la participation de la Confédération à l'action de sauvetage de l'horlogerie, le Conseil national a liquidé deux affaires de moindre importance immédiate. La loi qui doit assurer le repos hebdomadaire dans les branches les plus diverses des arts et métiers, la loi sur les fabriques ou la législation sur les sociétés de transport ne sont pas applicables, est revenue au Conseil des Etats avec quelques décisions divergentes. La plupart ont été liquidées par l'adhésion au Conseil national. Deux petites divergences subsistent, en ce qui concerne les facilités à accorder aux horticulteurs et l'application de l'interdiction de tout travail professionnel pendant les heures de repos. Le Conseil des Etats ne fera pas de difficulté et la loi pourra être votée définitivement ces jours-ci. Elle répond à une nécessité sociale urgente et réalise notamment une ligne de conduite uniforme de canton à canton.

Le rapport du Conseil fédéral sur la motion Baumberger en faveur des populations des régions montagneuses codifie, pour ainsi dire, tout ce qui a déjà été fait dans cette direction et indique les voies de réalisation pour ce qui reste à faire. Le regretté député catholique, qui est le père de tout ce mouvement de solidarité et d'entraide confédérale, Georges Baumberger, s'est assuré la profonde reconnaissance de ses concitoyens de la montagne. Les rapporteurs de la commission, MM. Chamorel et von Moos, ont prononcé son éloge en termes émus. Le groupe catholique peut être fier de ce champion intrépide qui, tout en représentant une population citadine et ouvrière, a su conserver la plus grande compréhension pour les besoins de ses compatriotes, les petits agriculteurs de la montagne, et se faire leur apôtre et leur défenseur. Les conclusions de la commission ont été ratifiées à l'unanimité. Espérons qu'il se trouvera toujours un successeur de Baumberger pour veiller à la continuation intelligente et méthodique de l'œuvre magnifique entreprise.

NOUVELLES DIVERSES

Le président du Reich allemand, le maréchal Hindenburg, a reçu M. de Margerie, ambassadeur de France, qui lui a remis ses lettres de rappel.

Le roi de Mésopotamie, Faïçal, s'est embarqué hier mardi à Marseille pour rentrer dans ses Etats.

M. James Walker, maire de New-York, actuellement à Londres, a été l'hôte à déjeuner, lundi, de M. Macdonald.

La France à Genève

Genève, 14 septembre.

Chaque année, l'assemblée de la Société des nations s'ouvre par une série de discours, prononcés en séance plénière, devant toutes les délégations. Ils ont pour but de permettre à ceux qui prennent la parole, en ces circonstances, d'exprimer l'avis de leur gouvernement sur les questions internationales qui sont à l'ordre du jour des préoccupations de l'opinion.

L'assemblée de 1931 n'a pas manqué à cette tradition et elle a consacré la première semaine de sa session à l'audition de nombreux orateurs, appartenant aux pays les plus divers, qui sont venus dire à la tribune ce qu'on pense chez eux et autour d'eux. Deux problèmes, entre bien d'autres, retiennent, en ce moment, l'attention générale : la crise économique mondiale, la tenue prochaine, en février 1932, d'une conférence universelle sur la limitation et sur la réduction des armements.

C'est sur eux que, tour à tour, M. Grandi, pour l'Italie, le vicomte Robert Cecil, pour la Grande-Bretagne, M. Motta, pour la Suisse, M. Briand, pour la France, M. Curtius, pour l'Allemagne, se sont successivement expliqués. Nous ne saurions résumer toutes ces interventions, dont on a pu lire, partout, de copieuses analyses. L'impression traduite par nombre de journaux a été qu'un malaise pesait à nouveau sur toute la vie internationale, que l'ensemble de ces discours n'avait pas encore dissipé.

Il ne faudrait pas, cependant, exagérer cette note pessimiste. Les dangers de guerre, par exemple, ne sont certainement pas plus graves qu'ils ne l'ont été à d'autres moments; on est même en droit de les considérer comme moindres, pour cette simple raison que l'Europe traverse une période de tel épuisement qu'on se demande qui oserait y prendre la responsabilité d'un conflit armé. Mais la difficulté réside surtout en ce point que les dépressions économiques sont telles que, tout le monde étant convaincu que la coopération européenne seule permettrait de les résoudre, presque personne ne se sent en mesure de mener à bien son organisation méthodique.

C'est dans ces conditions que M. Briand a reparu à la tribune de l'assemblée; on se demandait s'il y retrouverait son succès accoutumé, après la crise de santé qu'il vient de traverser. Or, de l'aveu de ceux qui l'ont entendu, sa parole et sa pensée n'avaient rien perdu de leur puissance habituelle et ses déclarations, d'un style plus châtié qu'elles ne le furent en d'autres occasions, ont été, dans l'ensemble, bien accueillies. Il a fait montre, comme à l'ordinaire, d'optimisme en réaction contre d'autres courants. Il a rappelé l'œuvre accomplie à Genève ainsi que l'effort fourni par la France et par lui-même pour y collaborer. Il a affirmé que, du côté français, on irait en toute loyauté et bonne volonté à la conférence du désarmement et il a repris, sur ce point capital, la thèse française touchant la sécurité. Au sujet des relations franco-allemandes, il s'est exprimé avec tact et modération et l'on sait qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour les rendre aussi bonnes que possible.

Il n'en demeure pas moins vrai que son discours s'est heurté à certaines résistances. Le silence qu'il a gardé sur la proposition de M. Grandi de proclamer une sorte de trêve des armements a été considéré, à bon droit, sans doute, comme une manière de le repousser. On a aussi posé la question de savoir quand la France trouverait enfin suffisante l'organisation juridique de la sécurité.

L'opinion française modérée et raisonnable estimera, une fois de plus, que M. Briand a traduit éloquentement les sentiments dont elle est animée et, d'une manière générale, elle a approuvé son langage. Cette approbation a chance d'être d'autant plus ferme que le discours de M. Curtius a été jugé comme passablement agressif et tranchant. Sur les questions économiques, il a été plus précis que M. Briand, mais il a développé, sur le désarmement, la thèse allemande habituelle, qui n'est pas acceptable pour l'opinion française. Loin de préparer les voies aux accommodements, elle risque de les rendre fort difficiles, voire impossibles.

Le discours de M. Curtius est un discours pour l'opinion allemande, destiné, après l'échec de l'*Anschluss*, à lui apporter des satisfactions d'amour-propre. Voilà ce qu'on en a pensé, dans les milieux français. Mais, à la veille des entrevues de Berlin, contre lesquelles se dresse déjà tout le nationalisme d'Outre-Rhin, ce discours n'est certainement pas fait pour faciliter les choses.

C'est là une impression que la presse française n'a pas été seule à manifester et on a pu la retrouver sur les lèvres ou sous la plume de personnalités politiques de nombreux pays. M. Curtius reste le prisonnier, dit-on, de divers côtés, des partis de droite, qui parlent et agissent comme s'ils n'avaient rien tant à cœur que l'échec des pourparlers qui vont reprendre entre les hommes d'Etat français et allemands, dans une dizaine de jours. Il est inquiétant

qu'il se soit cru obligé de se montrer aussi intransigeant au jour même où se fixait la date des entrevues de Berlin.

M. Briand, en somme, avait cherché à mettre en valeur ce qui peut unir les peuples divisés et à ouvrir entre eux de nouvelles possibilités de collaboration. Il a cherché, une fois de plus, les terrains d'entente et essayé de donner courage et confiance à ceux qui en manquent pour les entreprises qui s'imposent. En dépit du peu d'écho qu'il a trouvé chez M. Curtius, on veut espérer que son exhortation à l'effort n'aura pas été vaine.

Il serait à souhaiter que, en France comme dans les autres pays, personne ne dénaturât sa pensée. C'est très sincèrement que M. Briand parle de coopération européenne et tend la main à l'Allemagne. Moins que jamais, il sera permis de dire qu'il ne traduit pas son sentiment personnel. Il a bien été, dans ce dernier discours, l'interprète de son gouvernement. Celui-ci ne cherche pas, comme l'insinuent quelques commentateurs peu bienveillants, à imposer, à Genève, une sorte de dictature morale française. Ce n'est pas une Société des nations au seul bénéfice de l'intérêt français qu'il préconise et veut soutenir, mais une institution internationale au service de tous et travaillant pour le bien de tous.

L'une des raisons de son influence et de celle de son pays, dans la vie internationale, c'est que la France s'efforce d'y intervenir avec la compréhension de la position d'autrui. Elle joue certainement franc jeu avec l'Allemagne. Mais tout le monde devrait reconnaître qu'il y aurait imprudence de sa part à répondre oui à tous les appels financiers qu'on lui adresse, sans prendre le soin d'obtenir des garanties, sans avertir des dangers qu'elle aperçoit, sans se montrer réservée envers les peuples qui l'entourent, quand ceux-ci paraissent si peu disposés à lui faire confiance.

L'Union européenne

La 6^{me} commission de l'assemblée de la Société des nations (affaires politiques) s'est réunie, hier mardi, sous la présidence de M. Motta. Un débat a eu lieu sur la question de l'Union européenne. Tous les orateurs se sont prononcés pour la continuation des travaux du comité d'études. Plusieurs d'entre eux, notamment les délégués des pays de l'Asie, ont exprimé le désir de pouvoir participer aux travaux.

Les économies

La quatrième commission, qui s'occupe des finances et du budget, a poursuivi hier mardi, après midi, sous la présidence de M. Politis (Grèce), la discussion sur la situation financière et le budget de la Société pour 1932.

M. Rappard (Suisse) a montré les obstacles qui s'opposent à une forte réduction des dépenses : le bilinguisme et l'internationalisme de l'administration. M. Rappard s'est cependant élevé contre les traitements du personnel, qui pouvaient être justifiés en 1929, mais qui sont considérés aujourd'hui comme excessifs.

Après la discussion, sir Eric Drummond a répondu à certaines remarques présentées par différentes délégations. En ce qui concerne les traitements, il a constaté que, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres pays, l'index du coût de la vie est resté stationnaire à Genève. Le secrétaire général a déclaré qu'il ferait tout son possible pour réaliser des économies. Le directeur du Bureau international du travail, M. Albert Thomas, s'est associé à cette déclaration.

Résumant le débat, le président de la commission de contrôle, M. Osuski, a insisté sur la nécessité des économies.

Finalement, la commission a décidé de renvoyer le budget à la commission de contrôle pour rechercher des économies avec le concours du secrétaire général et des fonctionnaires compétents.

LES FINANCES DES PAYS-BAS

La Haye, 16 septembre.

Le ministre des finances a déposé, hier mardi, devant la seconde Chambre, le budget pour 1932, accompagné d'une note concernant la situation financière de l'Etat.

Il résulte de cet exposé que le déficit se monte à 49 millions 387,987 florins. Ce montant, toutefois, n'a aucune signification formelle. Le déficit réel est de 75 millions de florins. Il sera réduit par diverses mesures à 2 millions et demi de florins.

Les recettes sont en diminution de 63 millions de florins par rapport à 1930.

Pour couvrir le déficit, partiellement du moins, on envisage une réduction considérable des dépenses, un ralentissement dans la construction des navires, la suspension des travaux d'assèchement du Zuidersee, une réduction, à partir du 1^{er} janvier, de 5 % des salaires des fonctionnaires.

Un impôt temporaire sur la benzine sera institué, à raison de 4 florins par 100 kg. L'excédent de l'exercice de 1929 serait réparti sur l'exercice de 1932 de manière que les soldes des années de 1929 à 1931 profitent aux trois années suivantes.

Au Conseil national

Séance du 15 septembre

L'aide aux régions montagneuses

Le Conseil national a abordé le rapport du Conseil fédéral sur le dépeuplement des régions montagneuses.

MM. Chamorel (Vaud) et von Moos (Grisons) ont fait rapport au nom de la commission. Ils ont rappelé la mémoire de feu M. Baumberger, qui fut l'initiateur du mouvement d'aide aux vallées alpêtres, puis ils ont exposé les grandes lignes du problème. Le dépeuplement des vallées alpêtres est un phénomène démographique constaté dans presque tous les pays. En Suisse, certaines vallées ont vu leur population diminuer en 80 ans de 17 %, d'autres de 25 %, quelques-unes de 50 %. Ce dépeuplement va de pair avec un appauvrissement général. Les causes de ce phénomène sont diverses : mauvaises conditions d'existence, dettes hypothécaires grevant la petite propriété, déclin des industries locales, dégâts causés par les éléments naturels.

La commission a émis le vœu que la statistique donne des renseignements plus précis sur la situation.

Elle demande, en outre, la création d'un office spécial qui s'occuperait de ces problèmes. Elle a déposé deux postulats : l'un concernant l'assistance publique, l'autre des prêts hypothécaires à long terme et à taux réduits. En terminant, les rapporteurs insistent sur l'importance sociale et économique qu'il y a à conserver au pays les populations alpêtres.

L'entrée en matière a été votée à l'unanimité et la discussion générale ouverte. M. Bossi (Grisons), catholique, s'est félicité particulièrement des mesures prises en vue d'atténuer la crise du bois et pour améliorer les cours d'eau. M. Kägi (Zurich), socialiste, estime qu'une des raisons essentielles de l'émigration des habitants des régions alpêtres réside dans le nombre des familles nombreuses et le développement de l'industrie. Il a demandé que l'administration postale réduisît ses taxes de transport et que les communications téléphoniques fussent encore facilitées.

M. Kägi a critiqué les taux hypothécaires trop élevés et la politique capitaliste.

M. Zschokke (Argovie), paysan, a relevé surtout la nécessité de développer l'énergie électrique pour en faire bénéficier les populations des régions alpêtres.

M. Nobs (Zurich), socialiste, estime qu'une des tâches essentielles de l'Etat doit être d'améliorer les conditions d'habitation. Il a déposé un postulat demandant l'amélioration de l'éducation populaire, le développement de l'hygiène et de l'économie alpêtre.

M. Balmer (Berne), radical, a préconisé l'amélioration du service des eaux.

M. Hadorn (Berne), paysan, a exposé les propositions de la commission au sujet de la réduction des taxes de transport et de l'allocation de subsides à l'exportation du bétail et du bois.

M. Escher (Valais), catholique, a demandé au Conseil fédéral de présenter le plus tôt possible et au plus tard en mars 1932 son rapport sur le crédit agricole.

M. Mæder (Saint-Gall), catholique, a demandé au Conseil fédéral d'étudier l'allègement des charges des communes pour l'assistance publique.

Finalement, M. Mæder a présenté un postulat invitant le Conseil fédéral à venir en aide aux communes obérées par l'assistance et allouant aux cantons une subvention pour l'assistance publique.

M. Schulthess a rappelé tout ce que la Confédération a déjà fait pour venir en aide aux populations agricoles. M. Schulthess estime que le meilleur moyen de venir en aide aux populations agricoles est d'accepter la loi sur l'assurance-vieillesse et survivants. « Il faudra chercher à trouver des occupations nouvelles aux populations alpêtres, pour lesquelles l'hôtellerie constitue une importante source de revenus. »

Au sujet du prêt de 100 millions à l'agriculture, M. Schulthess a déclaré que les chefs cantonaux de l'agriculture, réunis en conférence, ont fait preuve de sentiments mitigés à cet égard, la moitié des pertes devant être supportées par les cantons. Il ne faut pas se faire trop d'illusions au sujet de ce projet ; le Conseil fédéral n'a encore pris aucune décision.

Il ne faut pas se faire trop d'illusions non plus au sujet de la reprise du travail à domicile, que la Confédération soutiendra néanmoins. Une organisation rationnelle du travail à domicile pourrait être utile.

M. von Moos (Grisons), radical, rapporteur, s'est réjoui de ce que le Conseil fédéral ait accepté les postulats de la commission, qui a adopté le postulat Nobs. Il constate avec satisfaction que le projet a été unanimement appuyé. Le postulat de M. Mæder a été accepté par M. Schulthess.

M. Hoppeler (Zurich), n'appartenant à aucun groupe, s'est exprimé sur les mesures hygiéniques à prendre en faveur des populations montagnardes. « Une des plus efficaces est l'introduction des caisses-maladie. »

Le rapport du Conseil fédéral a été ensuite approuvé sans opposition. Les postulats de la commission sur l'octroi de prêts agricoles ont été acceptés ; l'amendement de M. Escher (Valais), demandant la fixation d'un délai, a été repoussé. Les autres postulats ont été acceptés sans opposition.

AU CONSEIL DES ETATS

Séance du 15 septembre

La circulation des véhicules à moteur

Le Conseil des Etats a abordé la loi sur la circulation des automobiles et des cycles.

M. Bolli (Schaffhouse), radical, est rappor-

teur. La commission recommande l'entrée en matière sur le projet tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil national.

Le rapporteur a souligné que, à la fin de l'année 1930, on comptait en Suisse 60,735 automobiles, 15,843 camions, 46,421 motocyclettes et 819,890 bicyclettes. Comparés à ceux de 1926, année du rejet du premier projet, ces chiffres marquent une augmentation considérable, d'où la nécessité de créer dans ce domaine l'unité qui fait actuellement défaut résulte avec évidence. En ce qui concerne la responsabilité civile, la commission s'est ralliée aux décisions du Conseil national.

En terminant, le rapporteur a constaté que le succès de la loi dépendra de l'esprit dans lequel elle sera appliquée.

M. Béguin (Neuchâtel) a recommandé vivement l'entrée en matière.

Celle-ci a été décidée à l'unanimité. Dans la discussion des articles, M. Moser (Berne), agrarien, a proposé de supprimer l'alinéa 2 de l'article 3 suivant lequel les restrictions permanentes statuées par les cantons doivent être soumises pour approbation au Conseil fédéral. MM. Bolli, rapporteur, Bertoni (Tessin) et Häberlin, conseiller fédéral, ont combattu cette proposition de la minorité, qui n'en a pas moins été votée par 20 voix contre 8.

M. Kletli (Zurich), socialiste, a proposé, au sujet de l'article 6 concernant la délivrance des permis, de rétablir le texte du Conseil fédéral selon lequel le permis de circulation est délivré par le canton dans lequel le véhicule est stationné, le permis de conduire par le canton dans lequel le requérant a son domicile. Par 16 voix contre 10, cette dernière proposition a été adoptée.

Au chapitre des prescriptions sur la circulation, la commission a proposé d'adhérer à la décision du Conseil national, qui a fixé à 11 tonnes le poids maximum d'une voiture automobile en pleine charge.

Une minorité représentée par MM. Savoy (Fribourg), Huonder (Grisons), Suter (Schwyz), et Moser (Berne) a proposé de ramener ce maximum à 10 tonnes et demie.

M. Elter (Zoug), conservateur, voudrait prévoir la possibilité de réduire encore davantage le poids maximum et il a proposé de renvoyer l'article à la commission.

M. Häberlin a combattu cette proposition. Au vote, la proposition de renvoi de M. Elter a été repoussée par 20 voix contre 6. Par 22 voix contre 12 on a décidé de maintenir le poids maximum de onze tonnes, prévu par le Conseil national, mais la minorité a obtenu gain de cause, par 17 voix contre 10 et par 24 voix contre 9 en ce qui concerne l'emploi de remorques et le poids maximum des voitures spéciales.

On a abordé ensuite l'article 25 relatif à la vitesse et on a entendu un long exposé de M. Huonder (Grisons), catholique, qui, au nom d'une minorité, recommande de fixer par voie d'ordonnance des vitesses maxima pour tous les véhicules automobiles.

Les élections au Conseil national

La démission du conseiller national Biroll a été annoncée dimanche à l'assemblée des délégués du parti conservateur du Rhéintal supérieur (Saint-Gall). M. Biroll qui est âgé de 77 ans appartient au Conseil national depuis 1922.

Le comité du parti libéral-radical tessinois a décidé de proposer un accord entre les partis pour l'élection au Conseil national, sur la base suivante : trois libéraux-radicaux, trois conservateurs et un socialiste.

La députation tessinoise est composée actuellement de quatre libéraux, de trois conservateurs et d'un socialiste. Le Tessin perdra un siège par suite de l'application de la nouvelle loi électorale.

Les machines agricoles au Comptoir de Lausanne

Le douzième Comptoir de Lausanne, qui vient d'ouvrir ses portes, présente pour les agriculteurs un intérêt tout particulier ; pour la première fois, en effet, une place très large a été faite aux machines agricoles. La direction du Comptoir, comme aussi l'Union des fabricants, ont compris qu'il était nécessaire de faire un effort nouveau pour renseigner le plus complètement possible l'agriculteur qui recherche le moyen de faire un travail rapide et moins coûteux que le travail à la main.

La construction suisse montre des machines de fenaion pour lesquelles on a cherché à réduire le plus possible l'effort demandé aux attelages des faucheuses à moteur à deux, trois ou quatre roues, des charreuses qui se fixent aisément à divers tracteurs et permettent à un seul homme d'effectuer rapidement un travail autrefois pénible et lent.

Mais les progrès ne sont pas limités aux seuls travaux des champs. Les viticulteurs en trouveront dans le matériel de cave, de pressurage et de traitement.

Les machines d'intérieur de ferme témoignent également de l'évolution des méthodes d'exploitation au cours de ces dernières années.

Plus que jamais l'agriculteur doit faire appel aux machines pour épargner du temps, abaisser ses prix de revient et ainsi lutter contre la crise qui se fait de plus en plus sévère.

Des démonstrations de stérilisation de jus de fruits avec l'appareil Islikor auront lieu au Comptoir suisse à Lausanne, à l'est de la Halle 5, pour autant que le temps s'y prête, samedi 19, mercredi 23 et samedi 26 septembre, de 3 h. à 5 h. de l'après-midi.

Récompenses aux sauveteurs

La commission administrative de la Fondation Carnegie pour les sauveteurs vient de présenter son rapport au Conseil fédéral sur son activité pour l'année 1929.

Il ressort de ce rapport que la commission a, en 1929, discuté 49 cas nouveaux de sauvetage, soit les actes de 68 sauveteurs nouveaux, et a repris l'examen de 6 cas déjà traités une année précédente, soit l'examen des actes de 7 sauveteurs anciens. En outre, le secrétaire a éliminé un certain nombre de demandes qui étaient d'emblée irrecevables ou qui étaient présentées à la fondation plus de deux ans après la date du sauvetage.

La commission s'est prononcée de la façon suivante au sujet des 75 sauveteurs qu'embrassent les 55 cas examinés :

Elle a refusé des récompenses à 9 personnes et en a attribué à 66 personnes ou familles dont 4 avaient déjà été récompensées une année précédente pour le même acte.

Les récompensés de 1929 comprennent : 62 diplômes d'honneur dont 7 décernés sans autre récompense, 29 médailles de bronze, 21 montres de poches en métal avec oxydage vieil-argent, deux montres de poche en argent, des allocations (en espèces) uniques d'un montant total de 3551 fr. 80. Le total des rentes versées en 1929 s'élève à 9,150 fr. ; le capital de couverture nécessaire pour le service de ces rentes est de 97,292 fr. au 31 décembre 1929.

L'affaire de la Banque de Genève

A Genève, le juge d'instruction a entrepris, hier mardi, l'instruction de la plainte décidée par le Grand Conseil au sujet des garanties fournies pour le prêt accordé par l'Etat à la Banque de Genève.

Le juge d'instruction a interrogé les conseillers d'Etat Paul Lachenal, Martin-Näf et Bron.

A l'« Hyspa »

Au dîner offert hier, mardi, à l'« Hyspa », au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale, M. Hauswirth, commissaire général de l'exposition, a salué les nombreux participants au nom du comité d'organisation de l'exposition. Il a constaté avec satisfaction que l'« Hyspa », malgré le mauvais temps et la crise, a enregistré un succès moral et même un succès financier. L'orateur a relevé la valeur qu'a cette exposition.

Le Dr Strauli, président du Conseil national, a remercié les organisateurs de cette manifestation au nom des Chambres fédérales. Il a exprimé, lui aussi, la conviction que la première exposition nationale suisse d'hygiène et de sport et ses enseignements seront profitables au pays.

Le président du Conseil national a félicité, au milieu des applaudissements de l'assistance, les matcheurs suisses, qui remportèrent la victoire au tir international de Lemberg et qui étaient réunis à l'« Hyspa » en même temps que les Chambres.

Au Grand Conseil bernois

Le Grand Conseil bernois a approuvé, hier mardi, le rapport de la Direction militaire et a voté quelques subventions pour des améliorations foncières. Il a approuvé la cessation de l'exploitation de l'école de réforme de Sonviller. Ce domaine sera exploité désormais par l'asile des indigents de Worb.

Le Grand Conseil a adopté une motion chargeant le gouvernement d'examiner la question du libre accès des rives du lac de Bienna. Il a passé ensuite à la discussion de la loi sur l'assurance-chômage.

La Société suisse de mycologie

La Société suisse de mycologie a eu, hier mardi, son assemblée annuelle à Berne. Des représentants de toutes les parties de la Suisse y ont pris part. L'exposition de champignons de l'« Hyspa » a suscité un vif intérêt.

Succès d'une étudiante suisse

Mlle Carmelle Favre, de Sion, vient de passer avec grand succès sa licence en philosophie à l'université de Grenoble. Mlle Favre est bien connue à Fribourg, où elle a fait une partie de ses études.

ARMÉE SUISSE

Les manœuvres de la 5^{me} division

Des cartes spéciales donnant l'autorisation d'assister aux opérations seront distribuées aux représentants de la presse désirant suivre les manœuvres de la 5^{me} division. Les demandes doivent être adressées au major Weber, de l'état-major général, Thunstrasse, 32, à Berne, ou au commandement 3 A. K. à Büllach, jusqu'au 18 septembre.

L'Association des pionniers

Le dimanche 4 octobre prochain, l'Association fédérale militaire des pionniers télégraphistes organise une journée fédérale, à Bâle. Le colonel d'état-major Hiltiker, chef d'arme des troupes du génie, fera une conférence sur *Le service militaire d'information ; les expériences du passé et l'avenir.*

ÉTRANGER

Le problème des dettes de guerre

Londres, 16 septembre.

Traitant de la question d'un prolongement éventuel pour une période de cinq ans de la suspension des paiements des dettes de guerre intergouvernementales, l'*Evening News* écrit que, à son avis, le projet présente pour le moment deux difficultés : d'une part, l'attitude de la France qui peut ne pas être en mesure de renoncer pour aussi longtemps à toucher la différence entre les sommes qu'elle perçoit au titre des réparations et les paiements qu'elle a à effectuer suivant les accords régissant les dettes de guerre ; d'autre part, l'état d'esprit du peuple américain et tout particulièrement des populations du centre et de l'ouest des Etats-Unis qui sont loin de se rendre compte que, en prenant une décision de cette portée, les Etats-Unis agiraient dans leur propre intérêt. Elles considèrent, au contraire, que ce geste serait celui d'un bienfaiteur secourant une Europe pauvre et pas très méritante.

Berlin, 16 septembre.

Dans les milieux politiques berlinois on s'étonne de la teneur d'un article publié par le comte d'Ormesson dans la *Revue de Paris*.

M. d'Ormesson affirme que de 1918 à 1931 l'Allemagne n'a versé que 21 milliards de francs-or, montant n'atteignant pas même la valeur des travaux de reconstruction. On réplique dans les milieux berlinois que, d'après les estimations allemandes, la somme totale versée jusqu'ici au compte des réparations atteint déjà 55 à 56 milliards de francs-or.

Mais, même sans tenir compte de cette estimation allemande, le calcul de l'Institut of Economics et de l'Anglais Keynes démontrent que les paiements allemands ont amplement suffi pour payer les travaux de reconstruction en France. L'Institut et M. Keynes évaluent à 27 milliards les versements effectués par l'Allemagne jusqu'en 1923.

Après le plan Dawes, 8 milliards sont venus s'ajouter à cette somme, après le plan Young 2,7 milliards, soit en tout 37 milliards. La part de la France représentant le 54 %, la France aurait donc touché 18 milliards de francs-or. Or, comme les évaluations françaises (?) des frais de reconstruction sont de 80 à 100 milliards de francs français, soit 16 milliards de francs-or, les versements allemands dépassent la valeur de ces frais.

Les autres affirmations de M. d'Ormesson sont tout aussi inexactes. Quand il dit que cet été la France a tout fait pour venir à l'aide de l'Allemagne, il se trouve en contradiction flagrante avec la réalité, la France ayant cherché par tous les moyens à retarder la solution du problème des crédits. Quand il prétend plus loin que l'Allemagne ne s'administre pas assez d'économie, on peut lui opposer le rapport Layton qui déclare formellement que l'Allemagne a tout fait pour mettre en ordre son budget, déclare-t-on à Berlin.

Rappelons que, d'après des évaluations sérieuses, la restauration des régions dévastées a été évaluée à 250 milliards de francs français.

Disons, d'autre part, que, en 1919, le comte Brockdorff-Rantzau offrait 100 milliards de francs.

Il est, en tout cas, absolument ridicule d'avancer des chiffres de 80 à 100 milliards de francs français.

Un socialiste et le retour des Chartreux

Paris, 15 septembre.

L'*Echo de Paris* a publié, il y a quelques jours, une interview de M. Chastanet, député de l'Isère, inscrit au groupe socialiste, lequel se déclarait favorable au retour des Congrégations, et, en particulier, n'était nullement opposé à celui des Chartreux.

Cette déclaration vient de provoquer l'envoi de la lettre suivante au secrétaire de la Fédération socialiste de l'Isère, sous la signature de M. Vallier, sénateur, président de la Fédération départementale du parti radical et radical-socialiste :

« Les déclarations prêtées au citoyen Chastanet par le rédacteur de l'*Echo de Paris* ont été confirmées par une lettre de celui-ci parue dans la *République de l'Isère*. De pareilles déclarations atteignent le programme de laïcité commun à nos deux Fédérations, jettent le trouble dans l'esprit des militants laïques et peuvent, au cours des élections cantonales prochaines, comme au cours de celles qui auront lieu en 1932, créer de graves malentendus. »

« C'est pourquoi nous avons reçu mandat de la Fédération de l'Isère du parti républicain radical et radical-socialiste de demander à la Fédération socialiste si les déclarations faites par le citoyen Chastanet doivent être considérées comme conformes au programme électoral de votre parti. »

M. Chastanet a tenu, dans sa circonscription, plusieurs réunions publiques où il a exposé les raisons de son attitude.

Succès national-socialiste

Brunswick, 15 septembre.

Le conseiller gouvernemental Klagge, proposé par les nationaux-socialistes, a été élu en qualité de second ministre du Brunswick par 20 voix contre 19. Auparavant, une proposition de ce même parti de porter de un à deux le nombre des ministres avait été adoptée.

Les affaires d'Espagne

Le régionalisme

Saint-Sébastien, 15 septembre.

Les maires des pays basques ayant adhéré au statut d'Estella ont convenu de partir lundi pour Madrid où ils remettront le texte de statut au président du conseil. Un train spécial qui partira d'Irun prendra, en cours de route, les maires des trois provinces basques. On croit que ceux-ci seront au nombre de 400 environ.

Bilbao, 15 septembre.

Le secrétaire du gouverneur de la province de Biscaye a confirmé l'intention de ce dernier de présenter sa démission après les incidents lamentables qui se sont produits dans la nuit du 11 au 12 septembre à Bilbao. Le gouverneur, M. Castro, dont la décision est irrévocable, est parti pour Madrid.

Des bagarres avaient eu lieu entre autonomistes basques et républicains espagnols.

L'agitation sociale

Madrid, 15 septembre.

L'agitation sociale, qui se manifeste dans toute l'Espagne sous forme de grèves, agressions contre la force publique et autres incidents, continue.

A Madrid, les prisonniers politiques font la grève de la faim.

A Horcajo, province de Salamanque, une délégation des ouvriers des champs s'est rendue chez les propriétaires fonciers pour les inviter à céder leurs propriétés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le gouverneur de la province, immédiatement averti, a donné des ordres sévères pour que la propriété fût respectée.

Dans différentes mines de Gijon, les ouvriers ont déclaré la grève en signe de protestation soit contre la réadmission d'ouvriers syndicalistes soit contre le congédiement de plusieurs de leurs camarades et soit contre les agissements des patrons qui se refusent à payer les salaires précédemment convenus. On croit en conséquence que la grève générale sera déclarée de nouveau dans les jours.

A Valence, dans une fabrique de chaussures, des troubles se sont produits qui ont nécessité une intervention des gardes.

L'Eglise et l'Etat

Cité du Vatican, 16 septembre.

Dans les milieux du Vatican, on a l'impression que les négociations entre le nonce à Madrid et les représentants de la république espagnole pour la conclusion d'un nouveau concordat approchent d'une conclusion. Hier, mardi, Mgr Pacelli, secrétaire d'Etat, a convoqué les membres de la Congrégation pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires dont il est le préfet. Huit cardinaux ont participé à ce conseil.

Le cardinal Pacelli a fait un exposé de la situation en Espagne, tandis que les cardinaux ont exprimé leur avis sur la question des relations avec l'Espagne. Cette séance aurait revêtu un caractère décisif pour l'élaboration du concordat.

La peseta

Madrid, 16 septembre.

A la Chambre, M. Santiago Alba, ancien ministre, a préconisé la création d'un comité de défense de la peseta. Il a proposé qu'on édifie un plan de réorganisation du travail qui ne serait pas seulement une amélioration de la situation de l'ouvrier, mais surtout une réorganisation nationale.

Il a fait ensuite appel aux Catalans, car, dit-il, il faut comprimer le budget et cela ne sera pas possible si chaque région s'attribue une partie des prérogatives financières de l'Etat. Il a proposé également la dissolution de nombreux organismes parasites créés par la dictature. M. Alba a préconisé un emprunt étranger qui prélevera à la stabilisation de la peseta, qui ne peut se faire dès aujourd'hui.

Mancœuvres militaires françaises

Reims, 16 septembre.

A l'issue d'un dîner qu'il a offert aux attachés militaires et officiers des missions étrangères qui ont assisté aux manœuvres de l'Aisne, M. Maginot, ministre de la guerre, a prononcé un discours dans lequel il a démontré l'utilité et la nécessité des manœuvres en général.

Il a déclaré que l'organisation militaire de la France était purement défensive ; elle ne servirait jamais à une agression contre qui que ce soit. La France ne nourrit aucun rêve impérialiste et ne vise à aucune hégémonie. Comme les autres nations, surtout celles qui ont souffert de la guerre, la France ne désire que sa sécurité, car, sans la sécurité, il n'y a pas de paix durable ni effective. Or, l'armée est en ce moment la meilleure garantie de la paix.

LES TRAVAILLEURS FRANÇAIS

NE VEULENT PAS DE COMMUNISTES

Paris, 16 septembre.

Hier, mardi, a commencé à Paris le congrès national de la Confédération française du travail. M. Jouhaux a donné lecture d'une lettre de la Confédération générale du travail unitaire (syndicat communiste), demandant qu'une délégation fût entendue par le congrès pour développer le point de vue de cette Confédération et réclamer du congrès la fusion des deux Confédérations.

M. Vandeputte a demandé au congrès de passer à l'ordre du jour et de ne pas recevoir la délégation communiste, ce qui a été adopté à l'unanimité moins une dizaine de voix.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les finances anglaises

Londres, 16 septembre.

A la Chambre des communes, M. Graham a commencé la discussion sur les finances. Il a affirmé que dans les pays industriels d'Europe et d'Amérique pas moins de 30 millions de personnes dépendront de l'assistance publique durant l'hiver qui approche. Il est possible qu'en Allemagne et même dans d'autres pays la situation devienne telle qu'il soit impossible de maintenir le système actuel des finances.

M. Winston Churchill a fait remarquer que le retrait de l'or du commerce ces dernières années, qui est artificiel et anormal, a créé une situation nouvelle. Si l'or ne peut pas remplir sa fonction naturelle dans les divers Etats et reste au contraire thésaurisé, la chute persistante des prix jointe à la destruction du crédit transformera la civilisation en peu de temps en une épouvantable barbarie.

Il espère que le gouvernement convoquera une conférence pour faire une enquête sur les causes de l'absorption de l'or et des réductions de prix qui en découlent.

M. John Simon est d'avis que l'équilibre du budget n'est qu'une partie du problème. Il est tout aussi important d'arriver à améliorer la balance du commerce extérieur britannique, étant donné que, si cette balance devient moins satisfaisante encore, la livre sterling s'en trouverait bien davantage menacée que par un déficit budgétaire momentané. Pour arriver au but cherché, le seul moyen, déclare M. Simon, c'est les droits protecteurs.

Le mécontentement des marins britanniques

Londres, 15 septembre.

L'Amirauté publie le communiqué suivant : Un rapport du commandant en chef de la flotte de l'Atlantique indique que la réduction opérée dans la solde des marins a provoqué une certaine agitation parmi les intéressés. En conséquence, il a été jugé désirable de suspendre les exercices de la flotte et de la rappeler au port en attendant le résultat de l'enquête ouverte, afin de déterminer s'il y a lieu de saisir le conseil de l'Amirauté des plaintes suivant lesquelles la diminution de la solde imposerait des privations à certaines catégories de marins.

Londres, 16 septembre.

Un nouveau communiqué annonce que le conseil de l'Amirauté a approuvé la suspension provisoire des exercices de la flotte de l'Atlantique en attendant le résultat de l'enquête ouverte sur les privations que la réduction de leur solde entraînerait pour les marins. La flotte de l'Atlantique, qui se trouve en ce moment dans les eaux écossaises, devait commencer mardi prochain des manœuvres dans la mer du Nord.

L'Angleterre et les rapports franco-allemands

Londres, 16 septembre.

Le Times écrit : En discutant de la crise britannique et des efforts faits pour la surmonter, les nations étrangères s'occupent d'un problème qui ne les concerne guère moins directement que la Grande-Bretagne elle-même. Il n'y a qu'un seul remède à la désorganisation générale dont souffrent les pays d'Europe en ce moment, c'est une franche coopération de toutes les puissances européennes, et, en particulier, de la France et de l'Allemagne. Maintenant que toutes les difficultés relatives à la visite prochaine des ministres français à Berlin sont écartées, on peut penser que MM. Laval et Briand apporteront des propositions concrètes de coopération économique et financière. Grâce à son sens de l'économie et à sa prévoyance, la France s'est créée une position prédominante en Europe. Dans le domaine politique et financier, aussi bien qu'au point de vue militaire, la supériorité de la France est incontestable. Ses hommes d'Etat sont trop avisés pour ignorer les dangers d'une telle position dont, certainement, ils n'abuseront pas, mais dont ils profiteront pour ramener la tranquillité et la prospérité en Europe.

La Grande-Bretagne, conclut le Times, donnera nécessairement à la France tous les encouragements voulus pour lui permettre d'assurer avant tout une franche coopération franco-allemande.

La dissolution de la Chambre des communes

Londres, 15 septembre.

Dans les milieux conservateurs, aucune confirmation n'a été obtenue du bruit suivant lequel M. Neville Chamberlain ferait des préparatifs en vue d'une dissolution du Parlement et aurait constitué un groupe du parti conservateur avec mandat d'examiner, s'il ne serait pas possible de fixer au 15 octobre les élections générales.

Londres, 16 septembre.

Le Star affirme que dans les milieux en contact étroit avec le gouvernement on n'envisage pas la dissolution du parlement avant la présentation du budget, c'est-à-dire avant le printemps prochain.

LE « NAUTILUS »

Oslo, 16 septembre.

Le sous-marin Nautilus, qui avait quitté Senja, dans la Norvège septentrionale, hier matin, mardi, de bonne heure, est arrivé à Arstad.

Le Nautilus poursuivra probablement sa route vers Bergen ou directement pour l'Amérique, en passant par l'Islande.

LE COUP D'ÉTAT D'AUTRICHE

Belgrade, 16 septembre.

M. Pfrriemer, accompagné de sa femme, de son fils et de plusieurs compagnons, est arrivé hier matin de bonne heure à Marburg. Il a été invité par les autorités yougoslaves à poursuivre son voyage sur Laibach. M. Pfrriemer a, croit-on, passé la frontière près de Radkersburg.

Belgrade, 16 septembre.

(Havas.) — M. Pfrriemer, l'instigateur du coup d'Etat autrichien, est arrivé à Laibach. Il a fait des démarches pour obtenir un passeport italien.

Le contrôle des banques en Allemagne

Berlin, 16 septembre.

Le cabinet du Reich, dans sa séance d'hier mardi, s'est occupé de la question de la surveillance des banques. Il a été décidé de fonder un office spécial à la tête duquel serait un commissaire de banque, qui serait chargé d'inspecter et de surveiller la politique des devises et de crédit dans les banques.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Un cyclone en Californie

On mande de Santa Rosalia (Basse-Californie) qu'un cyclone, suivi d'inondation, a presque entièrement détruit la ville. Plusieurs personnes ont péri.

Vol d'explosifs

A Geseke (Rhénanie), hier mardi, des individus se sont introduits dans le dépôt de matières explosives des deux fabriques de ciment Fortuna et Westphalen et ont emporté 70 kg. de matières explosives et plus de 400 mines. On ne possède aucun signalement des voleurs.

Une famille égorgée

A Bruenen (Prusse rhénane), dans la soirée de lundi à hier mardi, on a trouvé, dans la maison d'un maréchal-ferrant, la femme du forgeron et ses deux fils, âgés de 15 et 18 ans, gisant égorgés dans leur lit. Un billet a été trouvé dans l'appartement disant : « Il est 3 heures, mon mari n'est pas encore rentré. » La police recherche activement le mari.

Violent orage en Algérie

Hier mardi, un violent orage s'est abattu sur Bougie (Algérie), causant d'importants dégâts aux immeubles et dans les propriétés qui ont été envahies par les eaux. Une maison a été ensevelie dans la ville haute ; une famille a péri sous les décombres. Les communications téléphoniques et ferroviaires ont été coupées. On ne sait pas encore quand la circulation sera rétablie, car plusieurs ponts ont été emportés par les eaux.

Les accidents d'aviation

Hier matin, mardi, à 11 h. 30, un hydravion revenant de Salonique est tombé à une petite distance de Phalère. Les trois aviateurs ont été grièvement blessés. L'appareil est détruit.

Hier après midi, mardi, deux avions militaires sont entrés en collision à une altitude de 1000 mètres, au-dessus du Polygone de Strasbourg, et se sont écrasés sur le sol. Les deux pilotes ont été tués.

L'attentat contre un train hongrois

Au cours de l'enquête, des soupçons graves se sont portés sur un communiste allemand qui pourrait avoir organisé l'épouvantable attentat de Biatorbagy. Cet individu doit avoir séjourné quelque temps en Hongrie, dans le courant de l'année passée, en automne.

Un camion de benzine contre un train

Hier mardi, à un passage à niveau non gardé, près d'Ennevelin, sur la route de Lille à Douai (nord de la France), un camion chargé de 5000 litres d'essence qui venait de s'engager sur la voie a été atteint par un train. Le choc a été très violent et l'essence s'est répandue sur la locomotive. Le chauffeur du camion, bien que grièvement blessé, a sauté de son siège avant l'explosion des fûts. Son compagnon a péri carbonisé.

La catastrophe du Honduras

Suivant un radio-télégramme envoyé par la canonnière Sacramento, qui est en ce moment à Bêlize, tous les corps des victimes ont été retirés des décombres.

D'autre part, on mande de Tegucigalpa que six vapeurs du Honduras parmi lesquels le *Coton* et le *Pasajero* ont coulé à nouveau lors d'un récent orage. Cent personnes qui étaient à bord ont péri.

SUISSE

Important cambriolage à Berne

Dans la nuit du 13 au 14 septembre, des cambrioleurs se sont introduits dans les ateliers d'apprentissage de la ville de Berne et ont fracturé le coffre-fort, emportant une somme de 2,327 francs en billets, pièces de 20 francs, pièces d'argent et de nickel, ainsi que 20 obligations et bons de caisse d'une valeur totale de 20,000 francs.

Dans la même nuit, on a pénétré par effraction dans la chancellerie du rectorat du nouveau gymnase. Les cambrioleurs ont emporté 230 francs et pour 5 francs environ de timbres.

La chaleur à New-York

Une légère brise est venue rafraîchir New-York et atténuer les effets de la vague de chaleur qui sévissait depuis quelques jours.

La brise a également soufflé dans le New-Jersey, où avaient été enregistrées des températures excessives.

Les dettes de guerre

Washington, 16 septembre.

(Havas.) — Des bruits persistants ont circulé à Washington, selon lesquels les banques de New-York et de Chicago ont prié M. Mellon, ministre des finances américaines, d'insister auprès de M. Hoover pour qu'il prenne rapidement la décision, au sujet des dettes, de prolonger le moratoire de trois ans.

M. Mellon est partisan de la suspension des dettes de guerre et de réparation pendant trois ans.

Washington, 16 septembre.

(Reuter.) — Un des secrétaires du président Hoover a traité de complète invention les informations parlant d'une extension du moratorium Hoover, ajoutant que la question d'étendre le moratoire n'a été soumise à aucune conférence et qu'une pareille démarche n'est pas envisagée.

Les prochaines élections anglaises

Londres, 16 septembre.

(Havas.) — Les membres de tous les partis, à la Chambre des communes, discutent vivement la possibilité de prochaines élections, qui pourraient avoir lieu le 3 novembre. La question des tarifs constituerait la base du programme électoral.

Londres, 16 septembre.

(Havas.) — M. Snowden, dans un discours, hier soir, ayant dit notamment qu'il espérait autant que tout autre de prochaines élections et qu'il admirait le courage des ministres qui peuvent se rendre compte que, dans quelques semaines, ils n'occuperaient plus leur place au parlement, cette déclaration, qui a été accueillie par de vifs applaudissements à la Chambre des communes, a été interprétée comme le premier avertissement véritable de la proximité de la dissolution du Parlement.

Le mécontentement dans la flotte britannique

Paris, 16 septembre.

Le *Petit Journal* donne les détails suivants sur les désordres qui se sont produits dans la flotte anglaise.

Dimanche, à Invergordon, au nord de Glasgow, les matelots de la flotte ont été informés de la réduction de leur solde. Ils ont alors commencé à s'agiter et quelques-uns d'entre eux ont manifesté ouvertement leur mécontentement.

Lundi matin, l'effervescence a continué et plusieurs centaines de matelots se sont réunis dans le port pour protester. Ils auraient chanté le *Drapeau rouge* et l'*Internationale*.

Devant cet état de choses, le Senior Office a décidé d'interdire aux marins de quitter le navire. On les voit, des quais, qui se promènent sur les ponts.

La réduction de solde atteindrait pour les matelots et les quartiers-maîtres de 10 à 25 %, tandis que celle des officiers ne serait diminuée que de 3 à 5 %.

Le correspondant du *Matin* à Londres fait savoir que les journaux britanniques ont reçu l'ordre de ne publier à propos de ces incidents que les communiqués officiels de l'Amirauté.

Londres, 16 septembre.

Le communiqué de l'Amirauté annonçant la suspension des manœuvres de la flotte de l'Atlantique a provoqué une grosse émotion dans les journaux britanniques. Toutefois, les journaux sont unanimes à constater qu'aucun incident grave et qu'aucun refus d'obéissance n'ont été signalés. Samedi et dimanche, des réunions de simples matelots ont eu lieu sur le terrain de sports d'Invergordon. Des résolutions ont été votées pour protester contre la diminution des salaires et pour demander qu'on rapporte cette mesure. Un officier supérieur s'est rendu à Londres en avion pour transmettre à l'Amirauté les revendications des matelots. Ceux-ci espèrent qu'il rapportera une réponse favorable. Toutes les permissions ont été supprimées. Le calme règne à bord du navire.

M. Hall, député travailliste de Portsmouth, a informé sir Austen Chamberlain, premier lord de l'Amirauté, de son intention de l'interpeller aujourd'hui, mercredi, à la Chambre des communes à ce sujet.

Remise en liberté de l'évêque italien Ricci otage de bandits chinois

Changhai, 16 septembre.

On annonce la libération de Mgr Ricci, évêque italien, qui, avec quatre autres missionnaires italiens, fut enlevé en mai dernier, dans la province du Houpeï, près de Laohokéou, par des bandits communistes. Les bandits avaient enlevé d'abord le monastère de Chayenkéou, qu'ils pillèrent, tuant trois prêtres chinois et emmenant deux missionnaires italiens. Puis ils avaient arrêté ensuite sur la route l'évêque et deux autres missionnaires qui revenaient d'une tournée pastorale. On ignore encore le sort des quatre missionnaires emmenés avec l'évêque.

La catastrophe du Honduras

Bêlize (Honduras britannique), 16 septembre. 150 cadavres ont été découverts sous les décombres d'une église. On évalue à 850 le nombre des victimes retirées jusqu'ici des ruines causées par le cyclone.

Une motocyclette dans les rangs du public

Krefeld, 16 septembre.

(Wolff.) — Hier soir, mardi, pendant une course de grosses motocyclettes, un entraîneur a enfoncé la barrière avec sa machine et est allé rouler dans les rangs du public. L'entraîneur, le coéquipier qui le suivait et quatre spectateurs ont dû être transportés dans un état très grave à l'hôpital. La course a été immédiatement interrompue.

L'attentat contre un train hongrois

Budapest, 16 septembre.

Les investigations dans les environs de Biatorbagy et les traces découvertes paraissent, selon le *Pester Lloyd*, confirmer la supposition que les auteurs de l'attentat étaient de nationalité étrangère.

Les soupçons se sont portés aussi sur un agitateur communiste, nommé Martin Leipnik, de profession electricien et tourneur sur métaux. Leipnik a déjà été arrêté à Budapest il y a un certain temps, pour des agissements communistes. Après sa sortie de prison, il a séjourné dans divers pays. Il faisait partie de l'école parisienne d'agitateurs communistes et entretenait de nombreuses relations à l'étranger. Il a séjourné sous un nom d'emprunt à Budapest, l'automne dernier. La police le considère comme un communiste des plus dangereux. Un graphologue aurait reconnu « presque avec certitude » l'écriture de Leipnik dans des lettres retrouvées sur le lieu de l'attentat. Il faisait partie de la police à Tchéco-Slovaquie. La police a demandé des renseignements aux autorités tchèques. Les autorités de police parisiennes ont été également priées de renseigner Budapest sur l'activité de Leipnik à Paris. Des recherches sont faites à ce propos aussi dans d'autres directions.

Enfin on soupçonne encore deux étrangers mystérieux, probablement des Espagnols, qui ont quitté la Hongrie, dimanche matin, par la voie des airs. Ces deux personnages auraient participé aux récents troubles communistes en Espagne. La police de Budapest est également entrée en rapport avec la police espagnole.

Tremblement de terre en Italie

Florence, 16 septembre.

Des secousses sismiques ont été ressenties, hier mardi, à Borgo San Lorenzo. La plus forte a été enregistrée à 13 h. 25. Elles ont provoqué une vive alarme parmi la population. On ne signale toutefois aucun dégât. Dans de nombreuses localités voisines, cette série de tremblements de terre a été nettement perçue.

Les inondations et la peste en Chine

Londres, 16 septembre.

On mande de Changhai au *Times* :

Le gouvernement de Nankin a officiellement annoncé que les inondations ont affecté 80 millions de personnes. La conférence annuelle de la Société économique chinoise a décidé, en raison de l'insuffisance des achats de blé faits aux Américains, de demander au gouvernement chinois d'acheter des quantités de riz au Siam, à l'Annam et à l'Inde.

La peste bubonique s'est déclarée dans le Chang-Si occidental où 100 personnes ont déjà péri.

SUISSE

La Banque de Genève

Genève, 16 septembre.

La commission de gestion de la Banque de Genève a entendu, hier mardi, après midi, l'ancien conseiller d'Etat Alexandre Moriaud, qui s'est expliqué tout particulièrement sur la question des garanties données à l'Etat par la Banque de Genève.

CHAMBRES FÉDÉRALES

Conseil national

Berne, 16 septembre.

Le Conseil a entendu, ce matin, un rapport de M. Stuber (Soleure), radical, sur l'arrêté fédéral portant ratification de la convention conclue à Genève et relative à la création d'une société internationale de crédits hypothécaires agricoles.

Il s'agit d'un établissement destiné à venir en aide aux pays de l'Europe centrale et balkanique, dont la culture du blé constitue une des principales ressources.

Le capital social s'élève à 250 millions de francs suisses. La Suisse y participe pour 1 million 875 mille francs. La banque aurait son siège à Genève.

La ratification se recommande pour des raisons de solidarité économique et pour les intérêts de notre exportation.

L'arrêté a été voté sans discussion, puis le Conseil a passé à la loi sur l'alcool. M. Grunfelder (Saint-Gall), conservateur, et M. Graber (Neuchâtel), socialiste, ont fait rapport.

La Confédération a seul le droit de fabriquer des boissons distillées. Elle accordera des concessions aux entreprises privées. Les produits provenant du sol, exploités par le distillateur lui-même, peuvent être distillés sans concession. La régie exerce un contrôle sur la distillation. Les pommes de terre ne pourront être distillées que si la récolte ne peut être utilisée d'une façon plus rationnelle. Le producteur doit livrer à la régie la distillation qui dépasse sa consommation domestique.

A partir de 1945, toute la distillation sera soumise à la concession. Les alambics peuvent être rachetés à l'amiable par la Confédération. Les produits pharmaceutiques payeront à la régie un prix réduit pour l'alcool qu'ils contiennent. Le colportage des boissons distillées est interdit.

Avant la discussion générale, le président a communiqué que l'aide à l'industrie horlogère sera portée à l'ordre du jour de demain jeudi. M. Killer (Argovie), socialiste, a parlé au nom du groupe socialiste de la loi sur l'alcool.

Conseil des Etats

Berne, 16 septembre.

Le Conseil a repris la loi sur les automobiles à l'article 25, où M. Huonder (Grisons)

a proposé, contrairement au texte du Conseil national, de fixer par voie d'ordonnance fédérale des vitesses maximum pour tous les véhicules automobiles.

M. Haerlin, président de la Confédération, a combattu cette proposition. On a fait de mauvaises expériences avec le système des vitesses maximum.

FRIBOURG

† M. l'abbé Schmutz, curé de Wünnewil

Nous apprenons la mort de M. Schmutz, révérend curé de Wünnewil, qui a succombé, hier matin mardi, aux suites d'une apoplexie qui l'avait frappé jeudi dernier.

M. Joseph Schmutz, né le 29 août 1881, originaire d'Ueberstorf et de Basingen, avait fait ses premières classes littéraires à Stans et les avait continuées dans la section allemande du collège de Fribourg. Après quatre ans passés au séminaire diocésain, il fut ordonné prêtre, le 12 juillet 1908, et devint vicaire au rectorat de Saint-Pierre, à Fribourg. En avril 1909, il fut nommé curé de Wünnewil, où il déploya bientôt toute l'ardeur de son zèle et de son tempérament apostolique.

Se rendant compte qu'il fallait, de notre temps, grouper les forces catholiques, créer des œuvres de préservation, maintenir en haleine les sociétés de jeunesse, il réalisa bientôt tout ce bien dans sa propre paroisse et en favorisa l'éclat dans le district de la Singine. Il devint directeur spirituel du cartel chrétien-social, président des fédérations des Céciliennes, directeur des pèlerinages de Lourdes et d'Einsiedeln pour ce district. Pendant plusieurs années, il fut président des Caisse Raiffeisen dans le même district. Il démissionna, il y a deux ans, de cette dernière charge, parce qu'il allait se vouer à la construction d'une nouvelle église à Wünnewil. Après tout le travail des plans et de l'établissement des ressources nécessaires, la bâtisse venait de commencer. C'est une désolation et une angoisse dans la paroisse de perdre celui qui, essentiellement, aurait mené l'œuvre à bien.

La perte de ce curé exemplaire, de ce prêtre si bon et si vaillant, tout dévoué au ministère des âmes, est douloureusement ressentie, non seulement dans sa paroisse, mais dans le district de la Singine tout entier, où il avait la confiance des populations et l'amitié de ses confrères dans le sacerdoce.

Une farce qui finit mal

Samedi, à Saint-Antoine, un jeune homme de dix-neuf ans aidait son frère aîné à faucher de l'herbe dans un champ. Pendant que celui-ci se rendait à la maison paternelle pour chercher un char, son jeune frère voulut lui faire une farce. Il se rendit au bord d'un chemin qui devait emprunter son frère aîné ; là il se plaça contre un arbre et se passa une corde autour du cou. Il pensait ainsi effrayer son frère. Mais, lorsque celui-ci revint dans le champ, il ne vit pas son frère et crut qu'il était tombé dans le ruisseau de la Taverna. On entreprit des recherches qui aboutirent lundi à la découverte du malheureux jeune homme, qui gisait au pied d'un arbre, étranglé.

Le jeune homme a dû glisser sur le sol en pente ; la corde l'a saisi et il n'a pas pu se dégager, trouvant une mort tragique là où il cherchait un amusement inoffensif.

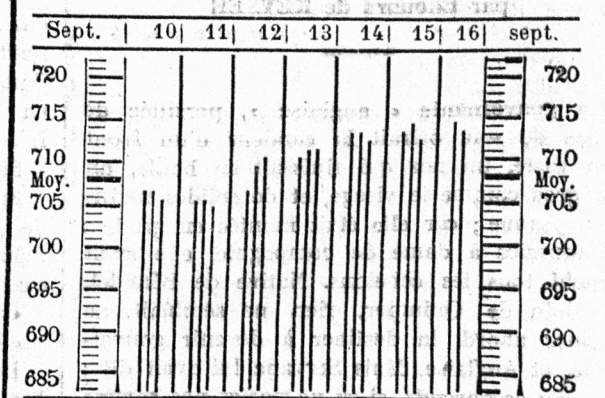
Chu te mortelle de bicyclette

Lundi après midi, M. Antoine Poffet, charpentier, habitant à la Planche supérieure, à Fribourg, se rendait à bicyclette à Corninbeuf. Il fit une chute et tomba sur la route où on le retrouva quelques instants après, inanimé. Il n'avait aucune blessure apparente. On le conduisit à l'hôpital cantonal où l'on crut à une simple commotion. Mais le malheureux cycliste mourut hier matin mardi. L'autopsie révéla que M. Poffet avait subi une fracture de la colonne vertébrale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

16 septembre

BAROMETRE



THERMOMETRE

Sept.	10	11	12	13	14	15	16	sept.
7 h. m.	9	11	10	5	7	5	5	7 h. m.
11 h. m.	15	15	10	14	12	9	10	11 h. m.
7 h. soir	11	13	9	15	14	10		7 h. soir

Les abonnés qui nous avisent d'un changement d'adresse voudront bien y joindre 20 cent.

La troisième Semaine catholique internationale

La première conférence

Genève, 15 septembre.

C'est par une magistrale conférence de M. Georges Renard, professeur de droit public à l'université de Nancy, que s'est ouverte, lundi soir, devant un très nombreux public, à Genève, salle Carry, la troisième Semaine catholique internationale.

Cette réunion, à laquelle assistaient plus de cinq cents personnes, fut présidée par M. Gonzalez de Reynold. Celui-ci, dans une brève allocution, rappela le but des Semaines : mettre à la portée de tous, sur les problèmes internationaux à l'ordre du jour, un enseignement doctrinal destiné à faire connaître les requêtes de la pensée chrétienne. Il présenta ensuite, en quelques mots heureux, M. Georges Renard à ses auditeurs, en soulignant le rôle joué par ce dernier, parmi les juristes-philosophes, pour rattacher le Droit à la philosophie chrétienne.

M. Georges Renard prit alors la parole. Dans une première partie, il montra l'insuffisance de la théorie contractuelle pour fonder le Droit international et, à cette théorie, il opposa cette conception chrétienne du droit des gens, qui découle de la philosophie de saint Thomas et établit le Droit international sur sa véritable base : le bien commun de la société tout entière. Dans une seconde partie, il montra, dans la structure juridique des pactes de Versailles et de Paris, la mise en œuvre de cette conception.

Les nations, dit-il d'abord, en substance, sortant de l'état de nature et de l'indépendance réciproque, se sont peu à peu liées par des traités. Ainsi, le droit international ne serait « qu'un réseau de traités enchevêtrés ». Mais qui ne voit que, si l'on raisonne ainsi, on ne donne aucune base solide au droit international, car des traités-contraits ne peuvent qu'aménager la communauté internationale ; ils ne sauraient eux-mêmes la créer. « Le contrat, a-t-il ajouté, ne peut justifier l'obligation de respecter des traités ; il faut remonter plus haut que le contrat, pour asseoir l'autorité des traités. Ainsi, toute communauté conventionnelle entre Etats pré suppose une communauté préexistante. »

La conception purement contractuelle du droit international procède d'une philosophie étatiste, suivant laquelle la souveraineté de l'Etat est un pouvoir absolu et sans condition. S'il en est ainsi, des conséquences s'ensuivent, extrêmement graves : la liberté individuelle ou collective, l'autorité même du père de famille ne sont que concessions précaires ou délégations discrétionnaires de l'Etat.

En réalité, il existe, entre les nations, une société naturelle et donc un régime juridique dont les traités ne sont que l'adaptation à l'infinie variété des conditions historiques. C'est de leur conformité à ce « droit naturel » préexistant et de leur aptitude à le réaliser que les traités tirent leur valeur. Le droit international ne sort pas des traités, il les domine.

M. Renard a fait ensuite l'application de ces principes aux pactes de Versailles et de Paris, pour faire voir, dans le premier, son caractère de charte constitutionnelle et, dans le second, une sorte de déclaration qui ne saurait mettre la guerre « hors la loi » sans proclamer, du même coup, l'existence d'une loi dont les règles s'imposent d'en haut et à laquelle les Etats ne sont pas libres d'accorder ou de refuser leur adhésion. Ces règles découlent de ce qu'il y a, entre les nations, un bien commun, au sens où la santé est le bien commun de tous les membres du corps humain.

En remerciant M. Renard de ce solide exposé, qu'il sut donner avec une ardente flamme oratoire et présenter dans un style d'une clarté sobriété, avec une grande force de conviction et d'argumentation, M. Gonzalez de Reynold, en une formule très heureuse, en a dégagé la leçon. La victime de la guerre, dit-il, c'est cette philosophie subjectiviste, individualiste et, pour finir, étiatique, que le XIX^{ème} siècle avait hérité du XVIII^{ème}. C'était alors le « règne des lumières ». Elles n'ont brillé que pour

conduire le monde à des catastrophes. Comme malgré lui, le XX^{ème} siècle doit confesser aujourd'hui qu'on ne peut rien bâtir, à commencer par le droit international, sans philosophie chrétienne, donc sans Dieu.

Inutile d'insister sur l'intérêt de pareilles démonstrations. Les paroles de M. de Reynold et la conférence de M. Renard ont été une excellente préface à toute la troisième Semaine catholique internationale. Elles en ont prouvé l'opportunité. De pareils rappels de principes sont nécessaires, dans l'anarchie philosophique d'aujourd'hui. Que l'actuelle Société des Nations, sans s'en réclamer explicitement, soit obligée de s'en inspirer, n'est-ce pas un signe des temps, et des plus heureux ?

On ne fera rien sans la doctrine chrétienne, pour la restauration réelle de la paix du monde. C'est ce qu'a fait voir, à son tour, dans la conférence d'hier soir mardi, qui fut brillamment présidée par M. Cavazzoni, sénateur du royaume d'Italie et délégué de son pays à la XII^{ème} Assemblée, M. Oscar de Halecki, professeur à l'université de Varsovie.

Nous reviendrons sur l'attachante étude qu'il a donnée aux auditeurs de la Semaine du *Rôle historique de l'Eglise dans la pacification des peuples*. Il y a décrit, en historien, la république chrétienne du moyen âge, justifié les croisades et les guerres saintes de cette époque. Il en est venu enfin aux arbitrages du Saint-Siège et aux enseignements sur la paix des papes contemporains, sans oublier, au passage, leurs principales déclarations sur le désarmement.

La troisième Semaine catholique internationale, pour ces deux premières conférences, a connu, auprès du grand public, un succès du meilleur aloi. Elles ont été très suivies, très appréciées. Il y a tout lieu de croire qu'il en sera de même pour les quatre conférences qui vont suivre et dans lesquelles seront directement étudiées, toujours du même point de vue de la pensée chrétienne, quelques-unes des grandes activités de la Société des Nations. E. B.

LES SPORTS

La course cycliste Berne-Genève

La course Berne-Genève (18^{ème} année), qui est organisée par l'Union cycliste suisse, avec le concours du journal *La Suisse sportive*, sera disputée le dimanche, 4 octobre.

Elle est ouverte à tout coureur professionnel, indépendant ou amateur, muni d'une licence d'une fédération affiliée à l'Union cycliste internationale.

Les engagements doivent être adressés, jusqu'au 1^{er} octobre, à l'Union cycliste suisse, 4, rue du Vieux-Collège, à Genève.

Le contrôle de départ sera installé au restaurant du Lindenhof, à Berne, et les concurrents ont l'obligation de s'y présenter une demi-heure avant les départs, qui sont fixés à 9 h. 30 pour les amateurs, et à 10 h. pour les coureurs professionnels et les indépendants.

L'itinéraire est le suivant : Berne, Fribourg, Bulle, Romont, Lucens, Moudon, Lausanne, Morges, Rolle, Nyon, Genève (arrivée au vélodrome de Plan-les-Obates), soit environ 185 kil.

Le match de football Suisse-Allemagne

Le match de football Suisse-Allemagne aura lieu le 22 ou le 29 novembre, à Bâle, sur le terrain de Nordstern.

PETITE GAZETTE

Le prince Humbert d'Italie

Le prince-héritier d'Italie, qui doit être promu général de brigade, résidera à Naples. On prépare les appartements du prince et de la princesse Marie-José au palais royal de Naples, où de grandes fêtes seront organisées pour recevoir les nouveaux hôtes princiers.

Les personnes qui nous enverront des chèques voudront bien indiquer au verso s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. L'ADMINISTRATION.

LA VIE ECONOMIQUE

Un cri d'alarme

L'opinion publique, sourdement inquiète, depuis plusieurs mois, de l'évolution défavorable à notre pays prise par les échanges commerciaux entre la Suisse et l'Allemagne, manifeste maintenant ouvertement ce sentiment de malaise et attend de l'autorité fédérale que des mesures d'urgence soient prises pour rétablir une situation normale.

Un regard sur le développement de notre commerce avec l'Allemagne démontrera immédiatement le bien-fondé de ces craintes :

Echanges commerciaux Suisse-Allemagne

(en millions de francs)

	1927	1928	1929	1930	1931
Exportations suisses à destination de l'Allemagne	397	387	354	282	121
Importations d'Allemagne en Suisse	541	624	698	709	363
Excédent des importations allemandes	144	236	343	426	233

On remarquera comment la situation s'est progressivement aggravée, depuis l'année 1927, que l'on peut considérer comme à peu près normale. L'écart croissant entre nos exportations en Allemagne et nos importations de ce pays justifie l'inquiétude profonde qui se fait jour dans le public. Si on n'y met bon ordre, le déficit de notre balance commerciale sera de 200 % à la fin de l'année, autrement dit, il atteindra le double de notre chiffre d'exportation.

A quoi tient une situation aussi inquiétante ?

L'Allemagne se trouve actuellement prise dans un véritable étau. Pour faire face à ses obligations, elle est obligée de développer dans des proportions gigantesques ses exportations, afin de se procurer à tout prix les devises étrangères qui lui sont nécessaires. Au point de vue économique, elle se trouve dans une situation peu enviable avec ses chômeurs, qui, maintenant, sont cinq millions, mais dont le nombre pourrait bien encore augmenter et atteindre sept millions l'hiver prochain. C'est du moins ce que craint le gouvernement allemand.

Cependant, la Suisse n'est pour rien dans la situation difficile où se débattent nos voisins d'outre-Rhin. Ceci posé, il sera permis de penser et de dire qu'il est injuste que notre pays ait à pâtir d'un ensemble de faits qu'il n'a pas contribué à créer.

Les exportations massives auxquelles recourt l'Allemagne pour se tirer d'affaire tendent naturellement à se déverser, sur tout premier lieu, sur ses proches voisins ; c'est ce qui explique que la Suisse ait particulièrement à en souffrir, alors qu'elle-même, en raison de la crise intense qui règne sur le marché allemand, voit ses exportations diminuer de plus en plus.

La situation, à la longue, devient intenable et la revision du régime douanier germano-suisse doit être envisagée à brève échéance, dans le sens d'une très forte réduction des droits d'entrée en Allemagne pour les positions intéressant notre exportation, et d'un freinage énergique des importations en Suisse de produits allemands.

Notre mot d'ordre, en la circonstance, pourrait être : « Vivre et laisser vivre ». Ce principe, qui est reconnu dans les échanges commerciaux internationaux, on ne voit pas pourquoi il ne trouverait pas son application dans les relations commerciales d'Etat à Etat.

Pour éviter à nos populations un hiver difficile, une action rapide est nécessaire. Si on ne peut pas obtenir des concessions importantes de l'Allemagne, il y aura lieu d'examiner quelles mesures devraient être prises pour sauvegarder les intérêts de nos industries suisses très gravement menacés par l'état d'infériorité économique dans lequel elles se trouvent placées actuellement, vis-à-vis de la redoutable concurrence de l'Allemagne.

Dans l'industrie américaine

D'après un rapport publié par le Département du travail américain, presque la moitié des ouvriers de l'industrie automobile des Etats-

Unis est maintenant occupée cinq jours par semaine.

D'après les réponses de 37,857 maisons, qui représentent 27 industries diverses, 5 à 6 % des employés travaillent cinq jours par semaine.

AVIATION

Le raid Lisbonne-New-York

A New-York, on n'a plus d'espoir de retrouver vivants les aviateurs Johannsen et Rody, qui se sont envolés de Lisbonne pour traverser l'Atlantique.

Voici la liste des aviateurs et des équipages qui ont successivement franchi l'Atlantique nord : dans le sens Amérique-Europe :

1. Alcock et Brown 1919 (Terre-Neuve-Irlande) ;
2. Lindbergh, 20-21 mai 1927 (New-York-Paris) ;
3. Chamberlin-Levine, 4-6 juin 1927 (New-York-Eisleben-Saxe) ;
4. Byrd-Acosta-Noville-Bachen, 26 juin-1^{er} juillet 1927 (New-York-Ver-sur-Mer) ;
5. Brock et Schlee, 27-28 août 1927 (Terre-Neuve-Londres) ;
6. Stutz, Gordon, miss Earhardt, 17-18 juin 1928 (New-York-Bristol) ;
7. Assollant, Lefèvre, Lotti, 13-14 juin 1928 (Old Orchard-Santander) ;
8. Williams et Yancey, 8 et 9 juillet 1928 (Old Orchard-Santander) ;
9. Boyd et Connor, 9-10 octobre 1930 (Terre-Neuve-iles Scilly, Angleterre) ;
10. Post et Gatty, 23-24 juin 1931 (Terre-Neuve-Chester, Angleterre) ;
11. Hillig et Holris, 24-25 juin 1931 (Terre-Neuve-Crefeld, Allemagne) ;
12. Enders et Magyar, 15-16 juillet 1931 (Terre-Neuve-Bieske, Hongrie) ;
13. Pangborn-Herndon, 28-29 juillet 1931 (New-York-Cardigan, Angleterre) ;
14. Boardman-Polando, 28-29-30 juillet (New-York-Stamboul).

Dans le sens Europe-Amérique, seuls Costes et Bellonte s'inscrivent, jusqu'ici, au palmarès par leur raid mémorable de Paris à New-York.

Après la catastrophe du « Trait-d'Union-II »

Le ministre de l'air britannique a envoyé un télégramme de sympathie à son collègue français, à l'occasion de la mort de Le Brix et Mesmin.

Le record de distance

Le record du monde de distance est celui qui a été établi les 30 et 31 juillet dernier par les pilotes américains Boardman et Polando, de New-York à Stamboul, avec la distance de 8,044 kilomètres 323. Mais ce record n'est pas encore officiellement homologué par la fédération aéronautique internationale.

Et, avant le raid de Boardman et John Polando, le record était de 7,905 kilomètres, par Costes et Bellonte, les 29 et 30 septembre 1929, de Paris à Tsitsikar (Mandchourie).

Un teint bien soigné

est l'indice infallible d'une cosmétique rationnelle et bien choisie. Aussi celui qui attache un tant soit peu de valeur à un beau teint, ne se contentera pas d'employer pour les lavages quotidiens de l'eau ordinaire qui est en général dure et nuisible à la peau, mais tiendra à ce que l'eau soit douce. Ajoutez régulièrement à votre eau de toilette une petite dose de

KAISER-BORAX

qui lui enlève aussitôt toute dureté et vous serez ravis de voir que votre teint se débarrassera en peu de temps de toutes ses impuretés telles que comédons, petits boutons, taches de rousseur etc. et qu'il deviendra blanc, frais et souple. — Le Kaiser-Borax est un remède infallible pour donner au teint une beauté ravissante. — Dépôts dans tous les magasins correspondants.

Heinrich Maack Nachf. à Ulm s. D.

Œuvres oratoires de Bossuet

édition critique de l'Abbé J. LEBARQ 7 volumes : Prix : 33 fr.

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 38

Echos de partout

MINISTRE FRANÇAIS EN VOYAGE

Les vieux coloniaux ont conseillé à M. Paul Reynaud, ministre français des colonies, et aux collaborateurs qu'il emmène avec lui en Indo-Chine, de se faire faire des vêtements spéciaux pour franchir la mer Rouge et passer dans les régions tropicales. Ces messieurs ont suivi ce conseil. Un tailleur spécialiste leur a confectionné des équipements de toile fort réussis. Mais, quand il leur a livré le petit vêtement spécial qui, selon les ordres de la mode, remplace l'habit aux environs de l'équateur — un drôle de petit veston blanc qui ressemble à un habit sans queue et qui s'appelle « veste d'Eaton » parce que c'est la reproduction exacte de l'uniforme de ce célèbre collègue anglais —, M. Paul Reynaud s'est formellement refusé à l'endosser, le jugeant trop ridicule.

Le ministre des colonies, qui a fait onze fois la traversée d'Amérique aller et retour, et trois fois celle du Pacifique, estime qu'on peut porter l'habit noir sous tous les climats et il a simplement emporté le sien.

On lui demandait pourquoi il emmenait sa femme et sa fille dans un pays qu'on dit fort troublé ; il répondit : — C'est bien pour cela ; ainsi, on le croira moins troublé puisque j'y conduis ma femme et ma fille.

QUIPROQUO

Le *Börsen Kurier* de Berlin raconte :

« Joachim Ringelnatz, le poète allemand bien connu, est assis au wagon-restaurant et prend des notes. En face de lui, un monsieur que l'on croit être un journaliste, se livre à une conversation dérangée visiblement et qui finit par dire : — Je vous demande pardon... Vous êtes bien... »

Ringelnatz, habitué à ces sortes de scènes, répond distraitement :

— Oui, oui, c'est moi, et continue d'écrire. Au bout d'un moment :

— Comment faites-vous ? dit le monsieur. Ce doit être difficile !

Ringelnatz :

— Cela dépend du point de vue auquel on se place. Moi, je fais cela facilement.

Et il se replonge dans ses notes... Nouveau silence. Nouvelle question :

— Il ne vous arrive jamais d'être mordu ?

Ringelnatz :

— Mordu ? Comment cela, mordu ?

Le monsieur :

— Voyons, c'est bien vous l'éleveur de renards argentés ? »

L'APHRONIQUE

Qu'est-ce qu'un aphronique ? Le docteur français Bérillon l'enseigne dans le dernier numéro de la *Revue de psychiatrie*.

L'aphronique, c'est celui qui est atteint de la folie de la vitesse. Le distingué psychiatre estime que cette folie est « une maladie du pouvoir de contrôle mental ». L'aphronique est dépourvu des qualités essentielles de jugement, de prudence, de modération, de sentiment de la mesure.

Ainsi, selon le docteur, le conducteur d'auto que l'on désigne sous le surnom de « chauffard », le brûleur de route, le fou qui renverse tout sur son passage, est au premier chef un aphronique.

« La folie de la vitesse », écrit le docteur Bérillon, est apparue dès que l'homme a connu l'art d'utiliser les chevaux pour la course et de conduire les chars... »

Peut-on guérir l'aphronie ?

Oui, répond le savant. « Il existe des méthodes de traitement qui permettent d'obtenir la guérison de ces états de déséquilibre. »

Ah ! docteur, par pitié, pour la sécurité de tous vos semblables qui circulent sur les routes et dans les rues, guérissez tous les aphroniques.

MOT DE LA FIN

Le conférencier fastidieux. — Pendant trois ans, je n'eus pas une chemise à me mettre sur le dos... »

Une voix. — Comment faisiez-vous pour votre bouton de col alors ?

2 Feuilleton de la LIBERTÉ

L'héritière et la montreuse de marionnettes

par Edouard de KEYSER

La gouvernante « anglaise », persillée de taches de son, offrait la candeur d'un front trop vaste, un nez qui finissait en boule, un cou gros comme le visage, et de solides mains de paysanne ; car elle était montée en grade : de nourrice à dame de compagnie, elle avait franchi tous les échelons. Native de Bénodet, non loin de Quimper, rien ne semblait, au premier abord, la destiner à devenir gouvernante, et Anglaise. Mais Servane lui avait dit : — Tu comprends, si tu ne parles pas comme les femmes de Londres, maman te renverra et commandera une remplaçante, chez Cook ou à Old England... Je vais te donner des leçons.

Hélas ! celles-ci s'étaient butées au solide et têtu de l'Odette. Un âne de Palestine eût plus vite compris la langue de Byron que cette fille arrachée à l'étable pour le pays des soieries. Servane avait dû se contenter d'un minimum acceptable. Virginie changerait de nom : Kate parut convenir à son allure presbytérienne et campagnarde ; elle connaîtrait une vingtaine de mots usuels et d'exclamations vigilesques. Pour le reste, la Providence veillerait.

N'affirmons pas que Virginie s'était laissée faire sans résistance.

— Je suis Bretonne, ma Doué... »

— Ça ne change rien ! expliqua Servane. L'Angleterre s'appelle Grande-Bretagne. Tu deviens Grande-Bretonne, voilà tout.

Sur quoi Virginie fit serment de ne plus retourner à Bénodet qu'elle avait trahi...

Le huitième après-midi que Servane passait dans l'hôtel du Havre à attendre, sans s'impacienter, le steamer de la *Green Star*, Daniel Camarès l'employait devant le même bureau, en face d'une Américaine à pince-nez ronds. Il écrivait nerveusement et consultait ses notes. Servane comprit.

Sur la *Haute-Eclair*, la cote du coton et celle de la laine brute étaient en délicate posture. Selon le langage précieux du reporter, les cours s'effritaient.

Camarès, c'était clair ! avait pris une forte position à la hausse.

Le fauteuil de coin qu'elle avait choisi pour lire le *Harper's Bazar* se trouvait — pure coïncidence — placé de telle façon qu'elle voyait de face les traits tourmentés du spéculateur.

Elle pensa :

— Pauvre Daniel !

Vous me demanderez sans doute comment il se fait que cette jeune fille connaît le prénom d'un homme qui ne lui adressait pas la parole et qui (nous sommes malheureusement forcés de le reconnaître) ne lui dédiait aucune attention. Je ne le sais pas. Mais le fait est patent : je puis garantir que Servane pensa :

— Pauvre Daniel.

Elle haïssait la spéculation, le jeu et, en

général, tous les événements qu'elle ne pouvait faire dépendre de sa volonté. La roulette ne lui aurait paru intéressante que si elle en avait soulevé un pied de façon que la boule stoppât sur son numéro d'élection. Elle avait sous les yeux un article fort instructif, dans lequel un chroniqueur de Boston étudiait si les cheveux blancs étaient préférables aux bruns pour devenir « star » à Hollywood, mais elle n'avait pas encore déterminé ce qu'elle lisait. Son esprit était ailleurs — pas bien loin — et très occupé.

Si nos sentiments s'impriment sur nos traits, elle pouvait conclure avec certitude qu'aucune satisfaction intérieure n'éclairait l'âme du pionnier de l'Alaska, du Sud africain ou des îles d'Océanie.

Rageur, il froissa la feuille qu'il venait d'écrire, en fit une boule et la lança devant lui, contre l'encrier. Il commença une autre page, s'arrêta au bout de dix lignes, appuya la joue sur sa main, et lorgna le plafond, qui avait des moulures Second Empire. Cette pâtisserie ne pouvait lui dévoiler le moyen de sortir d'une situation de haussier qu'il devait à un mauvais tuyau ou à l'intervention du diable. Il rassembla ses paperasses, ferma ses calepins et s'en alla.

Je ne voudrais pas, madame, que vous pressiez mon héroïne pour une curieuse. Je n'accepterais ce qualificatif que dans le sens d'un « esprit curieux de s'instruire », car alors il devient probe et souhaitable. Ceci posé, Servane, dans le but utile à Camarès, voyez à ce sujet une fable de La Fontaine qui traite d'un plus petit que soi... Servane s'installa sans plus de façon devant le bureau libre.

Là, sur le *Harper's Bazar*, elle se mit à déplier la boule informe rejetée par le joueur téméraire. S'il était absolument ruiné, elle le ferait entrer chez Roquetinbaud et C^{ie} avec de somptueux appointements. Elle lissa le papier. La petite écriture, avec ses barres de T dures et droites comme des verges, lui prouva qu'elle ne s'était pas abusée sur le caractère de Daniel. Elle sourit...

Lorsqu'elle eut suffisamment repassé la feuille sous ses petites paumes pleines, elle se mit à lire.

« Mon cher André,

« Si je t'écris quelques heures avant de quitter la France, c'est pour que ces lignes t'arrivent seulement lorsque je serai en route ; sans quoi, tu t'acharnerais de l'opposer à un départ, fou, je le confesse, mais nécessaire... »

« Sois-en certain, j'ai tout pesé, les périls qui m'entourent, le guet-apens qui m'attend. J'agis en pleine lucidité. Est-ce la mort que je vais chercher à Rio ?... Connaissant le danger, j'y veillerai de mon mieux. Et d'ailleurs, demeurer en France ne ferait que retarder les événements. »

« Ils viendraient ici, voilà tout. Je leur épargne cette dépense. Ils ne me font pas peur, et puisque eux ou moi nous devons disparaître, je vais faire justice, en personne... Je les tuerais tous deux, André, ou j'y laisserais cette peau qui en a vu de rudes. »

« Ne sachant pas ce qui m'épie dès le débarquement, et comme d'autre part les Lettres-Océan sont invention merveilleuse mais sujette au hasard d'une rencontre, je te dis adieu, de manière à narguer les surprises. Dans un mois, commence donc à lire les faits-divers

sensationnels. Le télégraphe des Correspondants renseigne souvent mieux que la poste... »

Pas d'autre formule. Pas de signature dont Servane n'avait nul besoin. Le Sort venait de la mettre devant une chose inouïe, un drame digne d'un roman policier ou d'une histoire d'aventures.

Et tout ça, si simplement, dans un hôtel du Havre...

Ce brouillon rejetait au loin les laines brutes et les cotons aux cours effrétés. S'élargissant, le cadre sautait l'Atlantique. Ce n'était plus une affaire de Parquet, mais de coupe-gorge.

Daniel allait se battre... Ou bien on le tuerait...

Cette dernière pensée lui fut odieusement désagréable. Pourtant, cet homme ne lui était rien. Elle ne pensait aucunement à lui. Elle avait le cœur libre et dégagé comme ses mouvements...

Les coudes sur le bureau, elle prit sa tête à deux mains. Elle ne verrait plus l'Américaine à lorgnon circulaire qui s'obstinait à lui faire face.

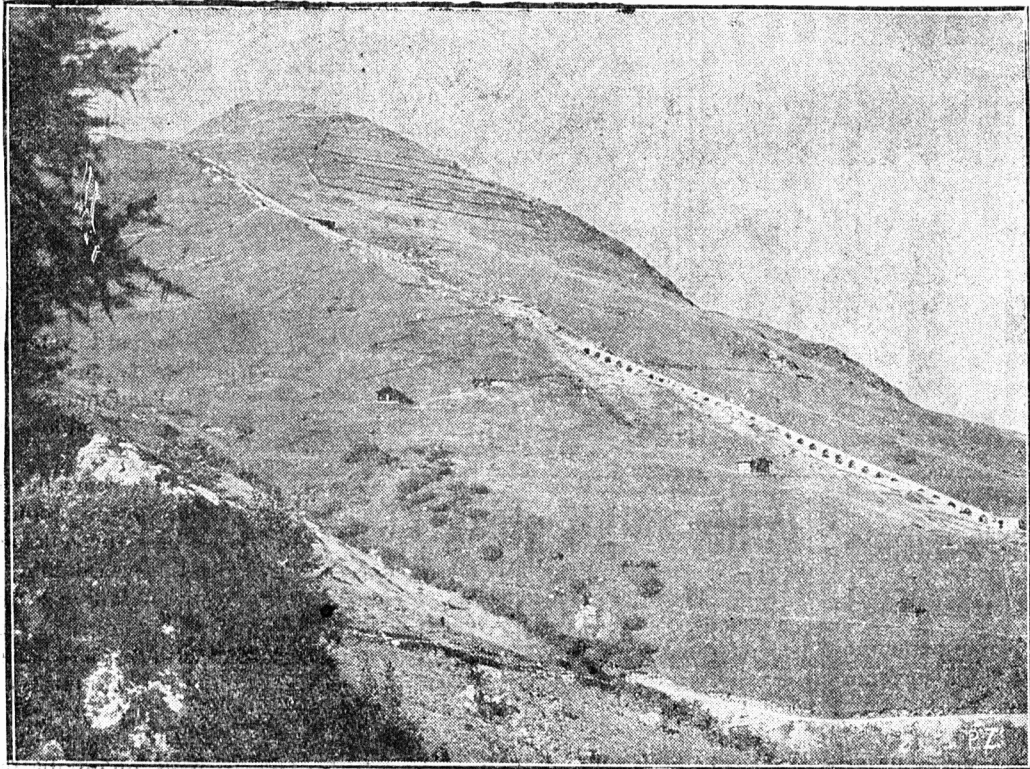
A tout prendre, elle préférerait savoir Camarès voué aux destinées tragiques que de le croire un joueur. Les risques, c'est la vie, le film, l'épopée du lasso ou du revolver.

Dans sa vie africaine ou polynésienne, ce Daniel devait avoir noué derrière lui une théorie d'inimitiés pareille à une queue de cerf-volant...

Un chasseur qui s'arrêtait à deux pas, porteur d'une lettre, fut reçu avec froideur, et sans pourboire. Il ne se moquait que de la froideur,

(A suivre.)

Un nouveau chemin de fer grison



Le chemin de fer à crémaillère du Parsenn (Grisons), qui renara de grands services aux amateurs de sports d'hiver. La ligne s'élève jusqu'à 2.120 m. d'altitude.

FRIBOURG

Pèlerinage de la ville de Fribourg à Notre-Dame de Bourguillon

Comme nous l'avons déjà annoncé, les congrégations de la Sainte Vierge, fondées par saint Pierre Canisius, à l'église de Notre-Dame, à Fribourg, désirant reprendre une ancienne tradition, organisent pour dimanche prochain, jour du Jeune fédéral, une grande procession à Notre-Dame de Bourguillon.

En cette circonstance, il est recommandé aux membres des congrégations des hommes et des dames de bien vouloir porter leur nouvelle médaille. Les collégiens habitant la ville, membres de la congrégation du Collège, sont invités également à porter leur médaille. Les congrégations des Enfants de Marie, ou toute autre confrérie ayant des bannières, les prendront pour la procession.

L'ordre des groupes sera indiqué ultérieurement. Il est recommandé aux fidèles de se trouver sur la place de Notre-Dame au plus tard à 3 h. 45, la procession devant quitter la ville à 4 h. précises.

Le clergé seul se réunira dans l'église de Notre-Dame; il est prié de revêtir l'habit de chœur.

A l'arrivée à Bourguillon, une courte allocution sera prononcée en allemand et en français par Mgr Ems, révérendissime vicaire général. Elle sera suivie d'une consécration à la Sainte Vierge, puis de la bénédiction du Saint Sacrement. La procession se remettra en marche pour Lorette, Saint-Jean et elle rentrera par la Grand-Fontaine.

Les chants, durant le parcours de la procession ainsi qu'à Bourguillon, seront exécutés par le chœur mixte de Notre-Dame et les maîtrises de Saint-Nicolas et de Saint-Jean, dirigés par M. le chanoine Bovet, maître de chapelle à Saint-Nicolas.

Chevaux militaires emportés

Nous avons signalé, dans une partie de notre édition d'hier, l'accident survenu hier matin mardi, à 11 h. 1/2, à la Route Neuve. Deux chevaux militaires, traînant un charriot, se sont emportés. Plusieurs soldats qui se trouvaient sur le véhicule ont pu sauter à temps, mais un sous-officier a été projeté contre un arbre et assez sérieusement blessé. Il a été conduit à la caserne dans la machine d'un automobiliste qui passait.

Les chevaux ne purent être arrêtés que devant l'hôtel du Paon, à la Neuveville.

La victime est le sergent-major Mærki, qui a eu une luxation du genou et des blessures aux poignets. Il a, en outre, des contusions sans gravité à la tête. Il a été transporté à l'hôpital cantonal, après avoir reçu des soins de M. le docteur Perrier, médecin de l'Ecole de recrues.

Echos du 450^{ème} anniversaire

A l'ouverture de la session des Chambres fédérales, M. Charmillot, président du Conseil des Etats, a rappelé que cette autorité avait été représentée aux fêtes du 450^{ème} anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Ces fêtes, a dit M. le président Charmillot, furent une manifestation grandiose de l'esprit patriotique du peuple fribourgeois; la population de toutes les parties du canton y prit part avec enthousiasme. Favorisée par un temps splendide, la journée du 5 juillet a laissé un profond souvenir chez tous ceux qui y prirent part. Nous pouvons encore féliciter nos Confédérés de Fribourg pour la pleine réussite des fêtes du 450^{ème} anniversaire de leur entrée dans la Ligue helvétique.

Terrible accident de motocyclette

Dimanche soir, vers 11 h. 1/2, près de Romont, une motocyclette conduite par M. Pierre Menétrey et sur laquelle avait pris place M. Eugène Wæber, des Glânes, a dérapé à un contour de la route. Les deux motocyclistes furent projetés avec violence sur la chaussée. M. Wæber eut une fracture du crâne et mourut lundi matin. M. Menétrey n'a eu que de légères blessures.

M. Wæber était âgé de soixante et onze ans.

Les pèlerins d'Einsiedeln

Ce matin, à 9 h. 37, les pèlerins se rendant à Notre-Dame des Ermites, à Einsiedeln, sont partis de Fribourg au nombre de 350.

Etudiants suisses

L'Association cantonale des Etudiants suisses tiendra son assemblée générale à Gruyères, le 23 septembre prochain. Le programme prévoit une messe de Requiem pour les membres défunts et une séance à la salle Saint-Georges où, après les rapports administratifs, M. l'abbé Savoy fera une conférence sur l'encyclique *Recum Novarum* dont l'anniversaire a été célébré dans le monde catholique avec un si vif intérêt. Le banquet aura lieu à l'hôtel de la Fleur-de-Lys.

L'éloignement et le mauvais temps n'ayant pas permis une nombreuse participation des Etudiants suisses romands à la fête centrale d'Engelberg, les Etudiants suisses fribourgeois accourront en grand nombre à Gruyères pour discuter de leurs intérêts et resserrer leurs liens d'amitié. MM. les membres actifs et honoraires qui désirent participer à la fête cantonale sont priés de renvoyer la carte d'invitation jusqu'au 20 septembre, à M. Alfred Pillonel, président de l'Association cantonale, à Seiry (Broye).

Les concours sportifs

du stade de Saint-Léonard

Les organisateurs des concours sportifs qui auront lieu, comme on l'a annoncé, samedi et dimanche prochain, ont eu la louable idée de marquer le Jeune fédéral par une messe à la chapelle, à laquelle les concurrents prendront part. Les différents tournois se dérouleront dans l'ordre déjà signalé: samedi après midi, dès 2 heures, premiers matches de football et concours d'athlétisme; dimanche matin, suite des concours d'athlétisme; l'après-midi, finales du championnat cantonal de lutte, d'athlétisme et du tournoi de football.

La journée promet d'être très intéressante et ne manquera pas d'attirer les nombreuses personnes qui aiment le sport sain tel qu'on le pratique à Fribourg. Le public aura l'occasion d'assister à la fête cantonale d'athlétisme qui s'organise pour la première fois, grâce à l'initiative de l'Association des gymnastes athlètes du canton, dont la création est toute récente. Le succès de ce concours est assuré aussi bien par le nombre des participants que par les conditions dans lesquelles pourront se dérouler les différentes épreuves, car le nouveau stade de Saint-Léonard offre, sous tous les rapports, des avantages que sauront apprécier les concurrents. D'un autre côté, la valeur des athlètes qui prendront part à cette compétition donnera à celle-ci un grand intérêt. En effet, la Suisse romande sera représentée par ses meilleurs gymnastes, qui, lors des plus récents concours organisés dans leurs cantons, ont figuré en tête du palmarès.

La jeune Association des athlètes pourra ensuite travailler avec plus de succès au développement et à la propagation de cette utile et bienfaisante gymnastique dénommée athlétisme léger. La pratique des exercices qui figurent au programme d'activité de cette branche s'est généralisée à un tel point que des progrès immenses ont pu être réalisés.

On aura rarement eu un tournoi de football aussi disputé que celui qui mettra en présence, d'une part, Fribourg I, Lucerne I, deux de nos excellentes équipes suisses de 1^{ère} ligue, et, d'autre part, Valentigney I et Annemasse I, équipes françaises qui occupent la première place dans le championnat de leurs régions. On pourra se rendre compte de la différence entre le jeu suisse, méthodique et ordonné, et le jeu rapide des Français. Ceux-ci ont déjà souvent mesuré leurs forces avec des équipes suisses et ont toujours montré un courage à toute épreuve.

La musique la Concordia prêtera son concours pendant les matches et donnera quelques-uns des morceaux de son répertoire.

Les membres passifs du Football-Club Fribourg sont priés de retirer leur carte d'entrée, pour le premier semestre, au magasin Huber-Sports, rue de Romont. Les non-membres qui voudraient retirer un abonnement pour un semestre peuvent également le faire à la même adresse. Chacun évitera de la sorte un stationnement inutile devant les caisses du stade; on s'attend, en effet, à une grande affluence pour samedi et dimanche.

Le pèlerinage à Notre-Dame des Marches

On nous écrit :

Le traditionnel pèlerinage au sanctuaire fribourgeois est passé. Tous les pèlerins sont rentrés contents et fortifiés par la prière.

Vers 9 heures, hier matin, de nombreux pèlerins se sont rangés en procession pour aller à la chapelle des Marches; hommes et femmes égrenaient leur rosaire; chacun se préparait par les invocations à la Sainte Vierge à vivre plus près de Dieu.

L'office pontifical a déroulé sa splendeur liturgique alors que le ciel nous envoyait son premier sourire, un soleil radieux qui a adouci l'âpreté de la lise. C'est à l'intention de Mgr notre Evêque que chacun a offert à Dieu ses prières.

Aux côtés de Son Exc. Mgr Besson, on remarquait M. le chanoine Magnin, révérend doyen du Crêt; M. Schneuwly, curé de Gruyères; M. Sapin, chapelain à Villaraboud, M. le Prieur de Broc et quelques séminaristes.

A l'Evangile, Mgr Besson s'est adressé à la foule et a parlé de la Sainte Vierge. Il a attiré l'attention de ses auditeurs sur la vie de souffrance de la Mère du Sauveur; souffrances au Calvaire, souffrances avant et après le Calvaire. Cette Vierge de douleur est notre Mère à tous car elle nous a donné le Sauveur et, par le Sauveur, la vie de l'âme. Elle est encore notre modèle. C'est pour cela que tous les chrétiens se doivent de revivre ici-bas une vie du Christ, une vie de souffrance sans laquelle aucun fidèle ne ressemble au Christ.

L'après-midi, Mgr Besson a eu la bonté de parler encore aux pèlerins. Il les a invités à avoir une conduite toujours plus chrétienne en luttant contre le péché qui blesse et fait souffrir Dieu, parce qu'il a causé une souffrance morale et physique au Dieu du Calvaire, à Celui qui voyait chacune de nos trahisons, alors que nous lui devions toutes nos fidélités. Que tous donc fassent effort pour ne pas être ingrats et illogiques, là même surtout où l'on vènera dans nos foyers l'image du Fils de Dieu et de sa Mère. Que, au contraire, on y conserve les bonnes traditions de prières et l'effort quotidien de la charité.

Alors, autour du sanctuaire, les *Ave Maria* sont montés vers le Ciel en paroles de louange, de remerciements et de demande.

La procession s'est déroulée et a serpenté dans les pâturages comme un rosaire vivant d'âmes qui prient. Tous ont trouvé leur réconfort, une de ces grâces qui aident au combat.

Aux Marches, la journée s'est achevée en action de grâces et le Saint Sacrement, par les mains de Mgr notre Evêque, a béni la foule agenouillée.

Cambriolage

Dans la nuit de samedi à dimanche, un cambriolage s'est produit à l'auberge de Chavannes-les-Forts. Un ou des individus se sont introduits dans la maison en coupant une vitre d'une fenêtre et ont dérobé pour environ 200 francs de marchandises ainsi qu'une petite somme d'argent appartenant aux enfants du tenancier et au personnel. Un voleur a été retrouvé sur les lieux.

Accident de chasse

Lundi matin, un groupe de trois personnes chassait au Schweinsberg: M. Passer, avocat à Tavel; M. Roggo, directeur du musée des arts et métiers, et M. Haymoz, représentant. En manipulant son fusil, M. Roggo a fait partir un coup qui lui a fracassé le bras droit. Ses compagnons le firent aussitôt transporter à l'hôpital des Bourgeois. On espère éviter l'amputation du membre blessé.

Concours de taureaux, à Fribourg, le 12 septembre

RACE TACHETÉE ROUGE

Présentés : 103; primés : 97.

Taureaux de 2 à 3 ans

1^{ère} classe : Ecole d'agriculture, Grangeneuve, Ruedi, 86 p.; MM. Félix Meyer, Bertigny, Darius, 86 p.; Séraphin Delley, Ouenens, Frison, 85 p.; Joseph Pythoud, Lovens, Amrol, 83 p.; Pierre Bariswil, Morvin, Kuno, 83 p.; Alphonse Spielmann, Senèdes, Floquet, 82 p.; Eugène Repond, Cottens, Held, 81 p.; Isidore Jaquet, Grolley, Held, 80 p.

2^{ème} classe : MM. Page et Guex, Avry-sur-Matran, Herley, 78 p.; Théodore Angéolo, Neyruz, Toni, 78 p.; Bächler frères, Onnens, Floquet, 75 p.

Taureaux de 15 à 24 mois

1^{ère} classe : MM. Alfred Sciboz, Treyvaux, Held, 90 p.; Joseph Dafflon, Neyruz, Munter, 90 p.; Nicolas Kolly, Treyvaux, Faldonie, 88 p.; Louis Ducotterd, Avry-sur-Matran, Grenadier, 88 p.; Adrien Bersier, Granges-Paccot, Max, 86 p.; Emile Fragnière, La Schurra, Tongo, 86 p.; Fernand Bourqui, Cormagens, Faro, 85 p.; Hercule Sciboz, Bourguillon, Peter, 85 p.; Rodolphe Glauser, Cormagens, Held, 85 p.; Casimir Cury, Cottens, Munter, 85 p.; Baudois frères, Seedorf, Waldi, 81 p.; Pius Tinguely, Cutterwil, Hercule, 81 p.; Christian Sahli, Ependes, Koloss, 81 p.; Louis Favre, Onnens, Kuno, 80 p.; Sylvain Clément, Villars-sur-Marly, Rabatt, 80 p.; Albert Gasser, Le Mouret, Simon, 80 p.

2^{ème} classe : MM. Alfred Wolf, Villars-sur-Marly, Charmant, 79 p.; Alphonse Mettraux, Neyruz, Charmant, 79 p.; Félix Cuennet, Grolley, Ben, 79 p.; Henri Grosse, Villars-sur-Marly, Faucon, 78 p.; Jacob Nussbaumer, Givisiez, Globus, 78 p.; Nicolas Scherwey, Villars-sur-Marly, Néro, 77 p.; Alexandre Bapst, Autafond, Baron, 76 p.; Guisolan frères, Corminboeuf, Lion, 75 p.; Constant Bongard, Villars-sur-Glâne, Florian, 75 p.; Michel Ramy, Agy,

Ludi, 75 p.; Félicien Grand, Marly, Léo, 75 p.
3^{ème} classe : MM. Fritz Blaser, Granges-Paccot, Florian, 74 p.; Joseph Page, Avry-sur-Matran, Dagobert, 73 p.; Quiot et Vogt, Belfaux, Faust, 73 p.; Staufier frères, Courtanay, Kobi, 72 p.; Vincent Rolle, Grenilles, Max, 72 p.; Vincent Biland, Marly, Kastor, 72 p.; Maurice Cudré, feu Jacques, Antigny, Nobil, 72 p.; Rodolphe Schläfli, Les Mueses, Milord, 71 p.; Léon Falconnet, Vuisternens-en-Ogoz, Held, 71 p.; Grand frères, Vuisternens-en-Ogoz, Major, 70 p.; Edouard Meyer, Fribourg, Karl, 70 p.; Nicolas Scherwey, Villars-sur-Marly, Bolugs, 70 p.; Jacques Ohserson, Piarfortscha, Ador, 70 p.; Henri Schuler, la Corbaz, Griffon, 70 p.; veuve Chatagny, Corserey, Held, 70 p.

Taurillons de 10 à 15 mois

1^{ère} classe : MM. Ernest Zahnd, Corminboeuf, Munter, 80 p.; Jean Reynold, Nonan, Guggus, 80 p.

2^{ème} classe : MM. Alfred Andrey, Farvagny, Robinson, 78 p.; Wenger frères, Rosé, Max, 78 p.; Veuve Marie Blaser, Granges-Paccot, César, 76 p.; Justin Andrey, Avry-sur-Matran, Pompon, 76 p.; Antonin Defféard, Chénens, Prince, 75 p.; Amédée Glannaz, Farvagny, Pompon, 75 p.; Jean-Joseph Vonlanthen, Praroman, Adrien, 75 p.

3^{ème} classe : MM. Ambroise Clément, Marly, Baron, 74 p.; Ecole d'agriculture, Grangeneuve, Boro, 73 p.; Jean Yrly, Neyruz, Diamant, 73 p.; Pius Tinguely, Cutterwil, Parisien, 72 p.; hoirie de Louis Chatagny, Corserey, Guerrier, 72 p.; Reynaud frères, Posat, Turin, 70 p.; Hayoz et Matter, Matran, Aaron, 70 p.

Taurillons de 7 à 10 mois

1^{ère} classe : MM. Nicolas Kolly, Treyvaux, Lieutenant, 87 p.; Jean Zbinden, Fribourg, Roland, 87 p.; Aloys Wæber, Estavayer-le-Gibloux, Ivan, 87 p.; Victor Berset, Antigny, Coucou, 86 p.; Charles Brulhart, Givisiez, Tell, 84 p. et Granit, 84 p.; Casimir Perritaz, Villarod, Roland, 84 p.; Joseph Yerly, Neyruz, Marchef, 83 p.; Edouard Meyer, Fribourg, Held, 82 p.; Rodolphe Schläfli, Les Mueses, Ruedi, 81 p.; Fridolin Piccard, Farvagny, Baron, 81 p.; Anselme Donzallaz, Grenilles, Held, 80 p.; Paul Baudois, Cottens, Duc, 80 p.

2^{ème} classe : MM^{mes} veuve Marie Blanchard, La Sonnaz, Lord, 79 p.; MM. Félix Meyer, Bertigny, Roland, 78 p.; Edouard Meyer, Fribourg, Max, 78 p.; Alexis Marchon, Vuisternens-en-Ogoz, Sultan, 78 p.; Pius Tinguely, Cutterwil, Charmant, 76 p.

3^{ème} classe : MM. Jules Cochard, Monteyna, Fripon, 74 p.; Emile Fragnière, La Schurra, Polissou, 74 p.; Jean Zbinden, Fribourg, Faust, 73 p.; Anselme Donzallaz, Grenilles, Lord, 73 p.; Charles Brœnimann, Formangeires, Freund, 72 p.; Gobet frères, Villars-le-Gibloux, Galio, 71 p.; Rodolphe Glauser, Cormagens, Max, 71 p.; Mélanie Chatagny, Corserey, Prince, 70 p.; Baumgartner frères, Rosières, Firn, 70 p.; François Chassot, Treyvaux, Pluton, 70 p.

RACE TACHETÉE NOIRE

Présentés : 46; primés : 42.

Taureaux de plus de 3 ans

1^{ère} classe : Orphelinat bourgeoial, Fribourg, Copain, 88 p.; M. Amédée Clément, Cormanon, Miron, 84 p.

Taureaux de 2 à 3 ans

1^{ère} classe : M. Alfred Brodard, La Riedera, Cadet, 89 p.; Syndicat d'élevage, Marly-le-Petit, Allegro, 85 p.

Taureaux de 15 à 24 mois

1^{ère} classe : Ecole d'agriculture, Grangeneuve, Baron, 87 p.; MM. Bernard Peiry, Treyvaux, Galant, 85 p.; Philippe Clément, Ependes, Iris, 85 p.; Joseph Dévaud-Peiry, Treyvaux, Fonfon, 82 p.; Denis Jutzet, Le Mouret, Avion, 82 p.; Joseph Delley, Grandfey, Bombon, 81 p.; Catherine Schafer, Granges-sur-Marly, Max, 80 p.; Adrien Morel, Lentigny, Charmant, 80 p.
2^{ème} classe : MM. Philippe Clément, Ependes, Indice, 79 p.; Pacifique Wæber, Treyvaux, Fochs, 79 p.; Casimir Perler, Senèdes, Baron, 79 p.; Cyprien Gaillard, Givisiez, Pinard, 78 p.; Joseph Kihør, Praroman, Roland, 78 p.; M^{me} Mathilde Schorderet, Chésalles, Monopole, 76 p.

3^{ème} classe : MM. Joseph Limat, Granges-Paccot, Charmant, 74 p.; Meyer frères, Marly, Marquis, 74 p.; Roubaty frères, Villars-sur-Glâne, Jaggi, 72 p.; Hoirie Python, Arconciel, Milano, 71 p.; Paul Wolhauer, Arconciel, Brügger, 70 p.

Taurillons de 10 à 15 mois

2^{ème} classe : MM. Joseph Dévaud-Peiry, Treyvaux, Nadir, 78 p.; Christophe Roulin, Corjolens, Chinois, 76 p.

Taurillons de 7 à 10 mois

1^{ère} classe : MM. Alfred Brodard, La Riedera, Baron, 85 p.; Raphaël Doussé, Arconciel, Dragon, 85 p.; Bernard Peiry, Treyvaux, Robineau, 80 p.
2^{ème} classe : MM. Alfred Brodard, La Riedera, Radio, 78 p.; Jules Brohy, Fribourg, Bisnark, 78 p.; Yerly frères, Treyvaux, Mécraent, 76 p.; Maxime Doussé, Treyvaux, Marquis, 75 p.; Auguste Biolley, Bonnefontaine, Brutus, 75 p.

3^{ème} classe : MM. Auguste Biolley, Bonnefontaine, Lion, 74 p.; Orphelinat bourgeoial, Fribourg, Seppi, 74 p.; Paul Clément, Sales, Milord, 73 p.; Louis Brunisholz, Montévrax, Livius, 73 p.; Christophe Roulin, Corjolens, Pompon, 72 p.; Alphonse Doussé, Arconciel, Orlof, 71 p.; Pacifique Roulin, Marly-le-Petit, Pirlé, 71 p.; Pacifique Wæber, Treyvaux, Cyrus, 70 p.; Marcelline Grossrieder, Oberried, Baulon, 70 p.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher.

Monsieur et Madame Louis Genoud-Cardinaux et leurs enfants, à Fribourg; Madame Henri Genoud-Kärlin et ses enfants, à Châtel-Saint-Denis, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

+

La famille Victor Schmutz-Roubaty, à Fribourg;

Révérènde Sœur Aurélie Schmutz, à Prez-vers-Noréaz;

La famille Emile Schmutz-Mauron, à Fribourg;

La famille Pierre Schmutz-Tissot, à Genève;

La famille Canisius Schmutz-Bertschy, à Fribourg;

Mademoiselle Anna Schmutz, à la cure, Wünnewil;

Mademoiselle Cécile Schmutz, Ecole des nurses, Genève;

Mademoiselle Marguerite Schmutz, à Montevideo (Amérique);

Les enfants de feu Cèlerin Schmutz, à Fribourg;

Madame Gantner-Schmutz, à Fribourg,

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Joseph Schmutz

très révérend curé à Wünnewil

leur très cher frère, oncle, beau-frère et cousin, décédé après une courte et pénible maladie, à l'âge de 50 ans, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi, 18 septembre, à 10 heures, à l'église de Wünnewil. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

+

Le décanat de Saint-Pierre-Canisius

fait part de la perte douloureuse qu'il vient d'éprouver en la personne de

Monsieur l'abbé Joseph Schmutz

révérend curé de Wünnewil

décédé à l'âge de 50 ans, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Wünnewil, vendredi, 18 septembre, à 10 heures.

L'office des morts sera dit à l'église, à 9 h. 1/2.

P. Ruffieux, doyen.

+

Madame Marie Zumwald-Osterwalder, à Fribourg;

M. et M^{me} Hermann Osterwalder-Ackermann, à Bischofszell; M. et M^{me} Joseph Zumwald-Schaller, à Schmitten; M. et M^{me} Meinrad Zumwald-Ackermann et leurs enfants, à Fribourg; M. et M^{me} Joseph Renggli-Zumwald et leurs enfants, à Schmitten; M. et M^{me} Pierre Boschung-Zumwald et leurs enfants, à Schmitten; rév. Sœur Fridolina Zumwald, à Coire; rév. Sœur Maria-Claudia Zumwald, à Hanz; rév. Sœur Vitalie Zumwald, à Davos; M. et M^{me} Hermann Osterwalder-Mathis, à Bischofszell; M. et M^{me} Gottfried Lehmann-Osterwalder et leurs enfants, à Amriswil, et les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Willy ZUMWALD

camionneur

leur cher époux, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent, enlevé à leur affection après une longue et pénible maladie chrétiennement supportée, à l'âge de 30 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement sera célébré à l'église de Saint-Pierre, jeudi, 17 septembre, à 8 h. Départ du domicile mortuaire: Monséjour, 17, à 7 h. 45.

Après la cérémonie, le corps sera conduit à la gare pour être transporté à Bischofszell, où aura lieu l'inhumation.

Le présent avis tient lieu de faire part.

+

Le docteur et Madame Henri Chassot, à Genève;

Monsieur et Madame Fernand Chassot, à Lausanne;

Madame et Monsieur Léon von der Weid, à Fribourg;

Monsieur et Madame Charles Chassot, à Fribourg;

Madame et Monsieur Ernest Holz et leur fils Jacques, à Estavayer-le-Lac;

Mademoiselle Fernande Chassot et Monsieur Claude Chassot, à Genève;

Messieurs Alfred, René et Léon Chassot, à Lausanne;

Messieurs Bernard et Philippe von der Weid, à Fribourg;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rosalie CHASSOT

née Zosso

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente, décédée le 15 septembre, dans sa 83^{ème} année, après une longue maladie, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu à Estavayer-le-Lac, jeudi, 17 septembre, à 9 heures.

Un office de Requiem sera célébré samedi, 19 septembre, à 8 h. 1/2, à la cathédrale de Saint-Nicolas.

Sur le désir de la défunte, on est prié de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

CAPITOLE

Cinéma Sonore

Du mardi 15 au samedi 19 septembre (incl.)

Une délicieuse opérette viennoise

DIE LUSTIGEN WEIBER VON WIEN

(Les joyeuses commères de Vienne)

avec WILLI FORST & LEE PARRY

Location tous les jours, de 17 à 19 heures.

Téléphone 1300. 105-7 F

L'ANNÉE MISSIONNAIRE 1931

Annuaire le plus précieux et le plus complet
qui ait paru à ce jour sur les Missions
Prix : 1 fr. 75

AUX LIBRAIRIES SAINT-PAUL FRIBOURG

130, Place St-Nicolas, et Avenue de Pérolles, 28

Montagnes et gîte à louer

L'ESTIVAGE, rière Charmey, comprenant :

Les Petits Fornys, chalet, grange et pré de
26 poses. Les Petits Fornys, gîte - L'Haut du
Mont - Le Jeu de Quilles - Le Gros Crosset -
Les Mortheys d'en-bas - Les Mortheys d'en-haut
- Le Festuz devant, sont mis en location.
Estivage de première qualité, pour 40 à
45 vaches et 45 génisses. 2971 B

Prendre connaissance des conditions et faire
offres à J. et A. GLASSON, Fers, à BULLE.

OH! MON DOS!



NE TRAVAILLEZ PLUS avec des MAUX DE REINS!

Vous avez sûrement déjà entendu
parler des Pilules Foster en cas de maux
de reins. Combattez donc simplement,
par ce remède, les douleurs qui rendent
votre travail pénible et fatiguent votre
santé. Rappelez-vous aussi que les Pilules
Foster peuvent avoir un effet en cas de
rhumatisme, sciaticque, goutte, gravelle,
coliques néphrétiques, enflure des che-
villes, urine trop chargée ou trouble.

PILULES FOSTER pour les Reins et la Vessie

Dans toutes les pharmacies; 2 francs la boîte,
3 fr. 75 la double-boîte. Concessionnaire pour
la Suisse: J. C. Brandenburg van der Grouden,
60, Route de Lyon, Genève.

Nouveau Stade de St-Léonard FRIBOURG

19-20 septembre

GRAND TOURNOI DE FOOTBALL,
1^{re} FÊTE CANTONALE FRIBOUR-
GEOISE DES GYMNASTES ATHLÈ-
TES ET CONCOURS CANTONAL DE
LUTTE. 123-1 F

DOMAINE à vendre ou à louer

A vendre ou à louer, pour février 1932, un
superbe domaine, situé à 15 minutes de la ville
de Fribourg, de la contenance de 22 hectares
(63 poses et demie), en un mas, terrain de 1^{re}
qualité et de grand rapport. Magnifique verger
et eau intarissable. 41140

Les bâtiments, de construction récente, com-
prennent une villa de deux logements et une
vaste grange à pont très bien installée.
Pour visiter, s'adr. au propriétaire, J. Rudaz,
au Schenberg, Fribourg, chez qui les offres
écrites doivent être déposées jusqu'au 30 sept.

PAR VERSEMENTS

depuis francs 5 et 10. - par mois
vous pouvez vous procurer les marchandises
suivantes, sans augmentation de prix :
Complets pour hommes et sur mesure.
Robes et Manteaux pour dames. Tissus
pour costumes. Lingerie. Couvertures, Ta-
pis de lits et descentes de lits. Rideaux.
Toile coton, fil et coton et pur fil pour
draps, toutes largeurs. Demandez échan-
tillons. 10391 X

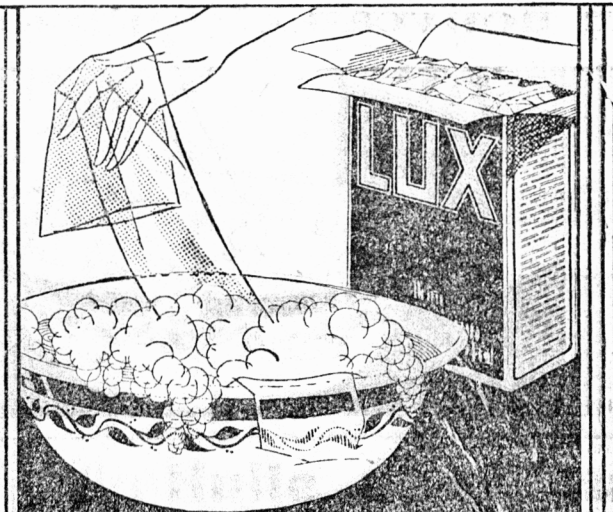
Si vous désirez profiter de ces grandes
facilités de paiement, envoyez votre
adresse très exacte pour recevoir la vi-
sité du voyageur.

« AU PROGRÈS », Molard, 2,
GENÈVE

Vous dépenserez certainement moins d'argent pour vos bas si vous les lavez comme il faut - c'est à dire au LUX

Sunlight, S. A., Zurich

LX 47-0218 SF



Ch. Broillet

médecin-chirurgien-dentiste

absent

EN SEPTEMBRE

JEUNE HOMME

de 21 ans, sérieux, tra-
vailleur, présentant bien
et parlant les deux lan-
gues, demande place pour
le 15 octobre, dans mai-
son de commerce ou ma-
gasin; certificats à dispo-
sition.

S'adresser sous chiffres
P 41133 F, à Publicitas,
Fribourg.

DENTISTE

Dr Max BULLE
de retour

Commerçant de la
place, sérieux et solvable.

demande à emprunter

la somme de 3000 fr.
S'adresser sous chiffres
P 14512 F, à Publicitas,
Fribourg.

Fatigué? Nerveux?

« Eau de Cologne
Rumpf » vous soulage,
vous rafraîchit, vous
croyez sortir d'un bain
dans la rivière. Flacons
de Fr. 2.50 et Fr. 3.50.
Pharmacie - Droguerie
G. Lapp, Place Saint-
Nicolas. 133



Toujours à jour

Comptabilité Ruf, S. A.
Lausanne, 13, rue Pichard
Tél. 27.077

On demande une bonne
et brave

JEUNE FILLE

pour aider au ménage et
à la campagne. Vie de
famille. Bons gages.
S'adr. à Famille Bil-
leux, Pré au Prince, Alle
(Jura bernois). 4284

UN MONSIEUR A QUI ON NE LA FAIT PAS...

Exige un apéritif sain
« DIABLERETS » et non
un Bitter, et il n'est ja-
mais trompé. 227 L

Agence Régionale

à céder. Produit utilisé
dans tous les ménages.
Affaire intéressante, petit
capital nécessaire.

Offres sous chiffres
P 33659 X, Publicitas,
Genève.

Bonne famille, près de Lugano, demande habile et jeune

DOMESTIQUE
qui sache un peu le fran-
çais ou l'italien. On de-
mande bonnes références.

Offres sous chiffres
K 7928, à Publicitas, Lu-
gano.

40 poses à vendre

Mercredi, 23 septembre 1931, à 2 heures de
l'après-midi, dans une salle particulière de
l'auberge de Chavannes-les-Forts, Mme Rosine
Renevey, épouse d'Auguste, exposera en vente
en mise publique, son domaine, situé audit lieu,
d'une contenance de 40 poses environ d'excel-
lent terrain d'un seul tenant. — Bâtimens tout
récents avec grange à pont et creux à vidange.
Situation à 10 min. d'une gare, de la laiterie
et de l'école. 14510 F

Pour visiter, s'adresser au propriétaire.
P. 6 : Jos. Descloux, not., Romont. Tél. 17.



Pratique et bon marché

Liquidation partielle

PROFITEZ

10 à 15% de rabais sur
les vélos Monoto-Velimex
Fabrication suisse

15 à 40% de rabais
sur les accessoires
Voir notre vitrine, s. v. pl.

Eichenberger Frères

Place de la gare, FRIBOURG



FABRIQUE IMPORTANTE de la place demande

apprenti de bureau

sachant si possible l'allemand. — Offres écrites
sous P 14544 F, à Publicitas, Fribourg.



Après huit heures

de dur labeur, bel appétit se satisfait de nouilles fon-
dantes et de macaronis cuits à point, et l'optimisme
renaît.

PÂTES SUISSES: aliment complet appétissant et bon marché!

LOCAUX A LOUER

pouvant servir de maga-
sins, laiterie ou primeurs,
ou dépôt. Boulevard de
Pérolles. 14006

S'adr. chez M. Cimma,
rue de l'Industrie, 2.

Belles mûres

fraîches, 5 kg., Fr. 3.—;
10 kg., Fr. 6.—.

Eug. GENAZZI, nég.,
Molene (Tessin). 1214/1 O

Bons pianos

à vendre ou à louer.
Enseignement particulier
du piano

9, avenue de la gare
Fribourg.

Occasion

pour charpentier

A vendre tout de suite
planches créées, à l'état
neuf. 41141 F

S'adresser : Maillard,
5, rue du Tir, Fribourg.

A VENDRE

1 jeune vache portante
de son 3^{me} veaux; 2 gé-
nisses, âgées de 18 mois
de la race schwitzoise;
2 laies ayant chacune 12
petits; 2 jeunes laies por-
tantes; 25 porcelets de
10 et 12 semaines; 5 mou-
tons, chez Messer Alfred,
à Corjolens. Téléphone. 7.

A LOUER

APPARTEMENT de
trois chambres remis
à neuf. S'adresser à la
Banque Uldry & Co, à
Fribourg. P. 14.503 F.

Pommes de terre

Nous offrons, au prix
du jour, pour enlever et
usage journalier, de bel-
les pommes de terre, jau-
nes et blanches. Marchan-
dises bien triées. 41144

Bœcher-Andrey, dépôt
Place Notre-Dame, 176,
ouvert tous les matins.

Poids publics Huile pour autos

5 et 15 tonnes, à vendre
ou à louer.

Poids publics, Vevey.

On demande représentant actif, débrouillard, con-
naissant moteur et ayant si pos. voiture; bonne
clientèle existe. Vente à commission. — Ecrire
sous chiffres G 9780 L, à Publicitas, Lausanne.



Employez aussi
la bonne Crème
pour vos souliers



Pour l'école

Choisissez, parmi notre grand choix
en chaussures confortables,

N° 27-29 N° 30-35 N° 36-39

Fr. 8.90 Fr. 9.80 Fr. 12.80

» 8.90 » 9.80 » 12.80

» 8.90 » 9.80 » 12.80

» 8.90 » 9.80 » 12.80

» 9.80 » 11.80 » 12.80

KURTH, Fribourg r. de Lausanne, 51
r. de Lausanne, 2

MODES

J'avise mon ancienne clientèle et l'honora-
ble public que je suis établie maintenant à
VUISTERNENS-EN-OGOZ. 14501

Grand choix de chapeaux feutre et casquet-
tes pour messieurs et garçons, chapeaux feutre
et bonnets, en tous genres pour dames et fillet-
tes, à des prix très avantageux.

Se recommande : Angèle Marchon.

On demande, tout de
suite, un

Domestique

de campagne

ayant bien l'habitude des
chevaux ou des vaches.
Faire offres avec indi-
cation du gage à Paul
300 kg. — S'adr. à Albert
Rossier, Pizy, sur Au-
fave, Boucherie Centrale,
bonne. 34824 L Le Loele, téléph. 31.204.

Importante fabrique de

Salami, salametti, mortadelle, etc.

demande bon

REPRÉSENTANT

sérieux, actif, bien introduit auprès de la
clientèle, p. les cant. de Vaud et Fribourg.

Offres avec références ou caution sous
chiffres B 11629 Z, à Publicitas, Zurich.

Tuiles

Environ 1100 parallè-
les, comme neuves, ainsi
que 25 fatièrres à emboi-
tement, av. lattes neuves,
le tout rendu pour 150 fr.
S'adres. : Vignettaz, 23.

On demande à louer

chambre meublée

Ecrire à Publicitas,
Fribourg, sous chiffres
P 41143 F.

Bâtiment avec café

A VENDRE

dans un grand village,
région de Vevey. —

S'adresser : Etude Mi-
chel et Feili, notaires,
Vevey. 56208 V